

MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+.
Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

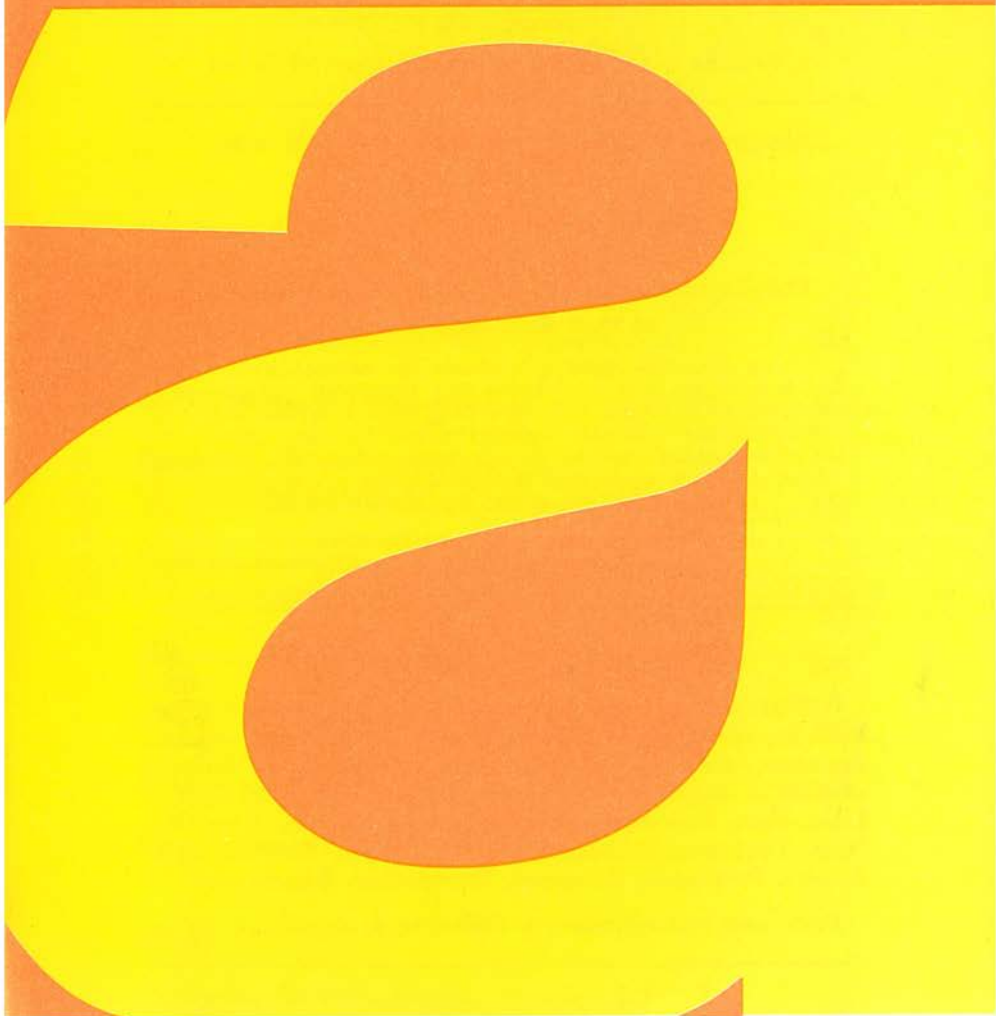
Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : contact@memoiresminoritaires.fr . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.ses de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



arcadie

MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE



novembre 1978
25^e année

299

REVUE PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France, Italie	75 F	38 F
Etranger	95 F	48 F

Abonnement de soutien : 1 an : 90 F — Etranger : 110 F

Abonnement d'Honneur à partir de 150 F

Le numéro : 7,50 F

« Arcadie » est toujours expédié sous pli fermé

Abonnements - Correspondances - Envoi de textes
« ARCADIE »

61, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris

Tél. : 770-18-06

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10-664-02 N
au nom de « ARCADIE »

La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.
Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté
peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute
responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.
Les textes publiés engagent la seule responsabilité des Auteurs.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

Timbre pour toute correspondance.
3 F pour tout changement d'adresse.

ARCADIE A PARIS ET EN PROVINCE

A Paris un club ouvert plusieurs jours par semaine organise des manifestations diverses (cinéma, théâtre, débats, causeries, etc). En Province des délégations d'*Arcadie* existent et organisent également des réunions, ainsi déjà à Lille, Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon, Grenoble, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Troyes, Saint-Etienne, Angers, Perpignan, Besançon, Montpellier, Béziers, etc.

Pour tous renseignements s'adresser à *Arcadie* à Paris.

Copyright « Arcadie 1978 »
Le Directeur A. BAUDRY - Imp. Durand - 28600 LUISANT
Dépôt légal 1978. N° 438 — Imprimé en France
Commission paritaire N° 56848

ARCADIE

MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE
REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE
VINGT-CINQUIÈME ANNÉE NOVEMBRE 1978

SOMMAIRE

Les Délégations régionales, par ANDRÉ BAUDRY .. 553

Un parti politique devant l'homosexualité : le P.C.F.,
par PIERRE FONTANIE 558

Les Royalistes et l'homosexualité, par M^e GURY 564

Echos d'Amérique et d'Angleterre,
par JACQUES DULAC et SERGE BURSARD 570

Espagne, immobilisme ou libéralisation,
par ARMAND DE FLUVIA 580

Nouvelles de France, par JEAN-PIERRE MAURICE .. 585

L'espoir d'une décadence, par ALAIN JEAN 594

Regards en coulisse 596

L'homosexualité outre-Rhin, par ANDRÉ CALAS 599

LIVRES :

Ernesto, de Umberto SABA 600

Tant qu'il y aura des femmes, de Elula PERRIN 601

LE DICTIONNAIRE

Arcadie remettra en temps voulu à l'Académie française un dossier complet pour que le terme HOMOPHILIE soit reconnu par la noble Assemblée et prenne place dans son dictionnaire.

Nos Universitaires travaillent à ce dossier.

Mais voici que sans attendre cette auguste consécration nationale un dictionnaire, plus petit, plus humble, mis à jour chaque année, et lu tellement plus que celui de l'Académie, puisqu'il est souvent l'un des premiers cadeaux remis à un enfant d'une dizaine d'années... feuilleté pour se distraire et s'instruire...

Oui, le *Petit Larousse Illustré* — édition de 1979 — en sa page 512 — a inscrit le terme HOMOPHILE.

Voilà donc le mot au dictionnaire.

Arcadie l'utilise depuis vingt-cinq ans et c'est en sa vingt-cinquième année qu'il est admis au dictionnaire des mots habituels et courants, que tout Français doit connaître. Alors, ne nous soucions plus de ces écrivains et écrivains et autres grands et petits esprits qui veulent boudier ce mot et en inventent parfois d'autres tellement stupides, grossiers et inadmissibles.

Arcadie demeure très fière de ce terme — qu'elle préfère, en effet, à HOMOSEXUEL, puisqu'il a le mérite de réintroduire la dimension spirituelle et sentimentale dans des relations qui ne sauraient être que sexuelles.

Félicitons le *Petit Larousse* d'avoir compris l'importance de ce mot et de le proposer à nos compatriotes.

ARCADIE.

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

par ANDRÉ BAUDRY.

Dès sa création *Arcadie* a voulu faire quelque chose pour les homophiles de province.

Si les premières confidences entendues, si les premières visites reçues furent surtout d'homophiles de Paris, je pouvais aisément deviner — surtout en ces années 1951-1952 — quelle pouvait être la vie des homosexuels vivant dans les villes et les villages de France.

C'est ainsi que des antennes d'*Arcadie* existèrent immédiatement à Lyon, à Nice, à Bordeaux.

Puis très vite à Lille, à Marseille, à Toulouse, à Clermont-Ferrand. Naturellement ces premières délégations étaient modestes, les responsables de l'époque se heurtant à la peur de la plupart des homosexuels qui tout en voulant s'assumer mieux et vivre leur vie homophile craignaient pour leur réputation, pour leur profession.

Pourtant des réunions groupant plusieurs dizaines d'homophiles se tinrent à Lyon sous la houlette de Boris Arnold — l'auteur de ce merveilleux et captivant roman : *Les amours dissidentes*.

Un magistrat à Marseille osait prendre la responsabilité de recevoir chez lui des homophiles qui avaient besoin de réconfort, d'aide, de soutien. Hommage lui soit rendu car est-il besoin d'affirmer qu'être magistrat — redisons bien qu'il s'agit de 1952-1953 — et oser accomplir cette mission exigeait un beau et merveilleux courage !

Cependant ces petites délégations régionales se développèrent peu et mal.

Et je dois dire que les années passant — si nous avons pu les multiplier elles demeurent encore trop restreintes, trop peu aidées de nos Arcadiens et de nos Arcadiennes.

Certes chacune des délégations existantes à l'heure actuelle revêt un peu la personnalité de celui qui l'anime et la dirige.

Et faut-il ajouter que ceux qui peuvent prendre cette responsabilité ne sont pas très nombreux pour des raisons nombreuses et diverses.

De rares Arcadiens ont soumis l'idée que ces Délégués ne devraient pas être nommés par la Direction d'*Arcadie* mais devraient être choisis par les membres d'*Arcadie* d'une région.

Peut-être ce mode de désignation se fera-t-il un jour ? Il est absolument impossible de l'envisager pour l'instant. Les membres d'une même région ne se connaissent pas encore assez pour pouvoir valablement désigner l'un d'eux à cette mission et trop peu de membres d'une même région participent à la vie de la région pour représenter un pourcentage « démocratique » de la population arcadienne de ladite province.

Ajoutons à cela que le Délégué est le représentant officiel d'*Arcadie* dans sa région, et qu'il est appelé — plus ou moins souvent — ici ou là — à parler au nom d'*Arcadie* — que ce soit avec un représentant de l'Etat — ou avec les autorités judiciaires, religieuses, universitaires, etc.

Lorsque des Délégations sont sans Délégué — lorsque nous ne pouvons pas créer de Délégation dans certaines régions alors que nous aimerions en créer une (Clermont-Ferrand par exemple) c'est parce que nous ne trouvons pas d'Arcadien disposé à prendre en charge cette responsabilité.

C'est ainsi que depuis le départ de Marseille de M. le Délégué de cette ville nous n'avons pu trouver à ce jour son successeur.

Le Délégué est ce qu'il est. Il a sa personnalité. C'est inévitable. Et nous souhaitons qu'il ait une personnalité. Paris lui laisse beaucoup de libertés.

Il est donc normal et inévitable que chaque délégation ait une vie assez différente de celle de telles autres Provinces.

L'un fera beaucoup de réunions..., l'autre peu.

L'un tentera d'organiser dans sa région des réunions d'information pour un large public, l'autre donnera beaucoup d'importance à son bulletin régional mensuel.

C'est dire que s'il est l'homme de tous et de toutes, il ne peut pas probablement plaire à tous et dans la même mesure.

Mais un autre trouverait les mêmes difficultés avec d'autres membres. Changer un Délégué parce qu'il ne plaît

pas à une petite chapelle c'est hors de question. Nous changerions souvent, nous épuiserions les rares personnes capables de cette responsabilité et en vain.

Certains délégués peuvent remettre leur démission, peuvent vouloir abandonner ce travail ingrat — rarement facilité par les intéressés — à ce jour le Directeur d'*Arcadie* n'a jamais démis un Délégué pour lequel il a trop d'estime, sachant combien que ce qui lui est demandé est la quadrature d'un cercle.

Lors d'un débat public à la radio je fus interpellé vivement par des contestataires « gauchistes ».

On me citait Bordeaux, un repas de réveillon à un prix fort élevé. Outre que je n'interviens jamais dans l'organisation de ce genre de manifestations prévues par tel Délégué, je reconnais — et je l'ai dit lors de réunions qui rassemblent tous les Délégués de France —, il faut trouver partout d'autres systèmes de réunion que ces repas-banquets qui souvent coûtent très cher, sont souvent médiocres et ne permettent guère la communication des membres entre eux.

Faire 50 ou 100 kilomètres pour venir à une réunion-repas, se trouver placer par le hasard à côté d'Arcadiens avec qui on ne trouvera pas un seul terrain d'entente, c'est repartir le soir vers son village encore plus désespéré, plus amer, plus seul.

Mais la grande question qui se pose est alors celle d'un LOCAL. Il est évident qu'un café, un restaurant ne louent leurs salles que s'il y est organisé ce pourquoi elles existent..., alors des réunions dans des salles qui se louent à cet effet, beaucoup d'Arcadiens trouvent ces lieux sinistres, peu faits pour la détente, la confiance, la conversation.

Un LOCAL appartenant à *Arcadie* !

Ah, quel joli rêve !

La difficulté majeure est dans le prix de ces locations.

Et faut-il ajouter : la crainte de ne voir ce local que trop peu fréquenté par les Arcadiens et les Arcadiennes.

Paris est un exemple. La fréquentation du club les samedis soirs et celle des mercredis soirs !

Alors un club comme à Paris dans les plus grandes villes de France : Lyon ? Marseille ? Nice ?

On sait que cela fut étudié, on sait que cela fut presque une réalité pour NICE comme pour Lyon.

Et puis, tout bien réexaminé, les membres d'*Arcadie* de

la région consultés, on renonça devant les difficultés presque insurmontables qui se dressaient devant nous.

Si les homophiles savaient mieux ce qu'ils veulent, s'ils ne brûlaient pas avec une frénésie étonnante ce qu'ils ont adoré et aimé la veille : Ah que de choses s'accompliraient pour leur bonheur !

Les grandes journées de province sont les deux colloques organisés, l'un à Marseille en 1975 — l'autre à Metz en 1977.

Après le grand congrès international de mai 1979 à Paris qui fêtera aussi les vingt-cinq ans de ce mouvement, nous reprendrons nos journées nationales, je pense que cela pourrait être en 1981 à Lyon.

Ces journées de Marseille et de Metz ont été des succès fort importants.

Outre la presse locale qui a relaté ces événements, les diverses personnalités *non* homophiles qui y ont participé, elles furent l'occasion pour un nombre important d'homophiles de se mieux connaître et de nouer des relations suivies.

L'exposition de Besançon, un succès inespéré, inattendu, reconnu même de ceux qui ne le voulaient pas et auraient voulu un fiasco total ; est de ces choses que les autres Délégations s'emploient maintenant à faire venir chez elles ?

Là encore : problème de local — mais nous voulons croire que l'intrépidité de nos Délégués qui en plusieurs endroits se sont adjoints une équipe dynamique, jeune, enthousiaste, trouveront la meilleure solution pour que ce que les hommes et les femmes de Franche-Comté ont vu, six semaines durant, d'autres Français le voient aussi.

Il est donc demandé maintenant aux Délégués d'*Arcadie* de province de mettre l'accent sur des réunions ouvertes. Certes maintenir sous une forme appropriée les réunions qui permettent aux homophiles de se connaître, de s'apprécier, de créer des liens d'amitié, mais aussi organiser des réunions avec des collectivités, des associations, des mouvements qui peuvent comprendre et soutenir le problème homophile. Les réunions récentes de Bordeaux, de Valence, de Millau, de Béziers, de Romilly-sur-Seine, de Rennes ont montré très largement leur utilité et leur efficacité.

Arcadie par son expérience, sa modération, son sens des vraies valeurs et de la dignité de l'homme se doit d'être ainsi présente en province pour mieux faire découvrir le vrai visage de l'homophilie.

Lors de la publication du sondage national il importera de veiller à ce que la presse régionale le reprenne et le commente avec notre aide.

On le voit donc clairement : les délégations d'*Arcadie* ont deux buts : rassembler les homophiles d'une même région pour leur permettre de se connaître et ainsi de se faciliter leur existence dans des régions où parfois règnent encore beaucoup d'incompréhension et d'intolérance, et ce, par réunions-colloques, etc.

Et dans les diverses villes importantes qui forment la Délégation (préfectures, sous-préfectures) prévoir la tenue de causeries, de débats sur le thème homophile.

Et naturellement chaque fois que nécessaire : interventions auprès des Préfets, de la police, de la magistrature, de l'Université, des Eglises, de la Presse, etc., lorsque l'homophilie ou des homophiles sont en cause.

Nos vingt-cinq ans au service de la vérité et de la justice dans un style qui s'est toujours voulu noble, digne, serein, intelligent, honnête doit pouvoir permettre ces diverses actions et doit pouvoir permettre de trouver sur ces diverses routes des collaborations précieuses parmi ceux qui ne sont pas homophiles mais qui veulent servir toute bonne cause.

MM. les Délégués : au travail !

Vous, Arcadiens, Arcadiennes qui boudez, qui ignorez, qui hésitez : participez à la vie de votre région, développez-là, proposez votre aide et vos compétences à votre Délégué, aidez-le au lieu de vouloir le diminuer ou l'ignorer — autrement dit, tous ensemble, pour notre bonheur, pour notre satisfaction, pour la cause qui est notre chair et notre sang, militons et travaillons.

ANDRÉ BAUDRY.

SOUSCRIPTION

Une souscription nationale est donc ouverte pour financer ce sondage. Tous les dons peuvent être envoyés à *Arcadie* (chèque bancaire ou C.C.P. Paris 10 664 02 N).

Arcadie vous remercie.

UN PARTI POLITIQUE DEVANT L'HOMOSEXUALITÉ : LE P.C.F.

par PIERRE FONTANÉ.

Il y a longtemps de cela, Henri Barbusse, écrivain rallié à l'Internationale communiste, répondait à l'enquête, entreprise par la revue *Les Marges*, sur « l'homosexualité en littérature ». Le 15 mars 1926, cette réponse était publiée, comme celle des trente-cinq autres écrivains, qui avaient envoyé la leur à la revue fondée en 1903 par Eugène Montfort.

Henri Barbusse voyait dans la littérature de Proust et de Gide « l'indice de la profonde décadence sociale et morale d'une certaine partie de la société actuelle ». Il disait constater « le mépris que la jeune et saine puissance prolétaire éprouve pour ces représentants de doctrines *maladives* et artificielles. Tout cela hâtera, je l'espère, l'heure de la colère ».

Laissons le défunt Henri Barbusse savourer en paix les amers raisins de la colère dans l'attente d'un hypothétique « grand soir », toujours remis au lendemain. Amusons-nous au passage du « mépris » professé par le prolétariat (comme s'il lisait, à l'époque, Proust et Gide) et prenons le numéro 1651 du 4 juillet 1977 de *France Nouvelle*, hebdomadaire du comité central du parti communiste français, avec une impatience que n'eût pas désavouée Henri Barbusse, quitte à le regretter s'il en avait connu l'objet. Un passage vaut d'être cité. Il est de M. Pierre Juquin qui répond à un lecteur (M.B. Tours) :

« Il » (le P.C.F.) « n'a pris position ni pour ni contre l'homosexualité. Cette réserve me paraît garantir la liberté individuelle. Ce n'est pas, en effet, à un parti politique comme le nôtre d'expliquer et de résoudre tous les pro-

LE P.C.F.

blèmes de l'individu. Il y a une sphère de la vie privée qui ne relève pas de la politique : donc ni des partis ni de l'état. D'auant que, selon nous, l'Etat ne saurait fonder ses interventions en *quelque domaine que ce soit* sur la défense et illustration d'une philosophie officielle... Libre à chacun et chacune d'organiser sa vie personnelle comme il l'entend... pourvu qu'il n'attente pas à cette même liberté chez autrui... L'homosexualité existe. Sa nature fait encore l'objet d'études et de controverses scientifiques » (On pourrait dire EXACTEMENT la même chose de l'HÉTÉROSEXUALITÉ)... « Les jugements moraux portés sur elle varient beaucoup selon les civilisations... Le code... préconise *aujourd'hui* de doubler la peine pour un attentat aux mœurs s'il s'agit d'un acte homosexuel » (le sous-amendement MIRGUET n° 9 a été adopté dans la nuit du 18 au 19 juillet 1960 par la chambre des députés, le surlendemain par le SÉNAT. Le deuxième alinéa de l'article 330 du code pénal qui en est le résultat a été prévu par l'ordonnance n° 60-1245 du 25 novembre 1960, le gouvernement n'ayant que 4 mois pour agir. Ainsi le sous-amendement MIRGUET est devenu caduc, même si le deuxième alinéa de l'art. 330 du code pénal demeure pour l'instant dans notre code pénal).

Poursuivons notre lecture.

« L'amendement Mirguet » (le sous-amendement, en réalité) « confond sciemment l'homosexualité et l'usage qui peut en être fait, par exemple pour la prostitution. Ces mesures répressives spéciales constituent des injustices d'un autre âge » (1960). « Elles ne résolvent pas le problème de la nécessaire protection de l'enfance. » « Il faut donc réviser la législation, non parce que l'homosexualité aurait en elle-même je ne sais quelle valeur libératrice ou révolutionnaire — cela me paraît une idée absurde » (le P.C.F. se démarque ici des gauchistes homosexuels), « mais parce que les homosexuels ont le droit de vivre en paix ».

L'inspiration de ce texte est généreuse, mais quelques ambiguïtés subsistent. De qui ou de quoi l'Enfance doit-elle être protégée ? Certainement pas de l'homosexualité puisque le PCF n'a pris position ni pour ni contre l'homosexualité et on ne voit pas pourquoi les homosexuels présenteraient plus de danger pour les enfants que les hétérosexuels. D'ailleurs l'enfance n'est-elle pas « protégée » par maints articles du code... et même au-delà (Je pense aux adolescents et aux grands adolescents qui doivent attendre *juridiquement* leur majorité pour avoir des rapports homosexuels) avec les

3 alinéas de l'article 331 du code pénal... et bien d'autres (l'article sur le détournement de mineur par exemple). M. Pierre Juquin envisage-t-il des mesures supplémentaires en vue de la « nécessaire protection de l'enfance » ou pense-t-il simplement que le sous-amendement Mirguet et le deuxième alinéa de l'article 330 ne solutionnent pas le problème qui se trouve réglé par les autres articles du code existant ? M. Pierre Juquin accepterait-il la discrimination établie à l'encontre des SEULS ACTES HOMOSEXUELS de 15 à 18 ans (al. 3 de l'article 331 du code pénal).

Pourtant dans une lettre du 19 mai 1978 (adressée à Monsieur le directeur d'*Arcadie*) Robert Ballanger, Député de la Seine-Saint-Denis et Président du Groupe Communiste à l'Assemblée nationale, reconnaît que « les mesures pénales spécifiques à l'encontre des homosexuels constituent des injustices dont nous demandons la suppression ». L'al. 3 de l'art. 331 est une mesure pénale spécifique établie à l'encontre des homosexuels. Faut-il conclure que le P.C.F. en réclame, bel et bien, la suppression ? Le vote des communistes répondra à cette question, si elle est posée devant les élus du peuple, à moins que le parti ne prenne position clairement EN CITANT LES ARTICLES DU CODE INCRIMINÉ.

On mesure le chemin parcouru, de l'intransigeance puritaine des débuts à l'évolution de ces dernières années, concrétisée, en son temps, par le projet d'« actualisation » de ce qui fut le programme commun, la « nouvelle » rédaction précisant que « la loi garantit le droit au respect des différences » (ce fameux droit dont se moquent les gauchistes — Voir la lettre intitulée : « Rien à f... du droit à la différence » dans le journal *Libération* —, ce qui ne les a pas empêchés de soutenir des candidats aux dernières élections, candidats présentés sous l'étiquette *Différence 78*). « La diversité des cultures, des mœurs, des genres de vie sera protégée » (*Le Nouvel Observateur* du 5-9-1977 et *Le Monde* du 13 septembre 1977).

Retracer les grandes étapes de cette évolution, indiquer les causes des unes et des autres, tel est l'objectif que nous nous fixons dans un article qui se veut nourri de faits et de chiffres. Il va de soi naturellement que la revue *Arcadie* ne saurait être engagée par aucune des appréciations ou des interprétations formulées par l'auteur du présent article.

Dans ses *Propos secrets*, pages 49 et 50, Roger Peyrefitte rappelle que la « kermesse CLICHY » et la « kermesse BERLITZ » (qui servaient de terrain de chasse aux « pédérastes »)

ont été fermées avec la guerre, après une campagne du P.C. : « Aragon était alors le directeur d'un quotidien *Ce Soir*, rival de *France-Soir* (à partir de 1937, Aragon était devenu éditorialiste du journal communiste *Ce Soir*) » et, par expérience personnelle, l'un de ses journalistes... a révélé la filière. Thorez a emboîté le pas. Dans ses discours, il s'est mis à vitupérer ce qu'on appela les « kermesses de perdition ». Il évoquait « un de ces garçons, un fils d'ouvrier en chômage, enlevé par un ignoble capitaliste, transporté dans une rutilante voiture sur la côte d'azur, souillé, violé et abandonné sur le trottoir, c'est-à-dire prêt à devenir un criminel ».

S'il faut croire Roger Peyrefitte, cet amalgame rassemble pêle-mêle la séduction, la souillure, le viol, la prostitution et le crime sous le vocable unique : HOMOSEXUALITÉ.

Le même Maurice Thorez déclarait : « Les communistes condamnent les conceptions réactionnaires de ceux qui préconisent la limitation des naissances et cherchent ainsi à détourner les travailleurs de leur bataille pour le pain et le socialisme... Nous, au contraire, proclamons le droit à la maternité... Un pays qui n'aurait plus d'enfants serait un pays sans avenir, condamné... Nous avons, pour la France, d'autres ambitions... Il ne nous semble pas superflu de rappeler que le chemin de la libération de la femme passe par les réformes socialistes, par la révolution sociale et non par les cliniques d'avortement. »

Maurice Thorez condamnait la contraception et l'avortement (là aussi le PC a changé).

Alors tout se comprend : la réprobation de l'homosexualité est à la fois un réflexe nataliste (dans l'esprit de Thorez) et un réflexe d'homme simple pour qui l'homosexualité signifie la décadence, décadence elle-même liée à une classe sociale en déclin : la BOURGEOISIE (la « certaine partie de la société actuelle » de feu Henri Barbusse).

Dans ses romans, Aragon décrivait, en marxiste, ce déclin de la société bourgeoise (*Les cloches de Bâle*, 1934. *Les beaux quartiers*, 1936. *Les voyageurs de l'impériale*, 1942). N'oublions pas que Thorez était né dans une famille de mineurs et avait lui-même travaillé à la mine. Si, à nos yeux, TOUS LES HOMMES SONT ÉGAUX ET TOUS LES MÉTIERS UTILES, ESTIMABLES ET HONORABLES, du président de la République au balayeur de rue (la revalorisation du travail manuel passant par la revalorisation des rémunérations), il n'en demeure pas moins vrai que le NIVEAU D'INFORMATION

ET DE CULTURE INFLUENCE DIRECTEMENT LE JUGEMENT PORTÉ SUR LES QUESTIONS DE MŒURS, en général, et l'homosexualité en particulier. D'ailleurs c'est la société qui est responsable du niveau de culture de ses membres (et la radio et la télévision ont un rôle capital à jouer à cet égard).

Si les communistes étaient farouchement anti-homosexuels, c'est qu'ils représentaient (et représentent toujours dans sa majeure partie) la classe ouvrière, profondément attachée à ses préjugés.

Pasolini remarquait dans *Tempo* : « la tolérance réelle est le privilège d'ÉLITES CULTIVÉES » (compte rendu et critique du livre de Marc Daniel et André Baudry).

La remarque de Pasolini est confirmée par le sondage réalisé à la demande de l'*Express* dont les résultats ont paru en janvier 1975. Si 69 % des cadres moyens, employés ne sont pas d'accord pour considérer l'homosexualité comme un fléau social, il n'y a que 37 % d'ouvriers à formuler une opinion identique.

La réprobation du P.C.F. est une constante qui se maintiendra pendant de nombreuses années, sous Thorez et ses successeurs... et on n'est pas étonné de prendre connaissance des lignes quelque peu venimeuses de l'*Humanité* du 2 mai 1971 : « A l'issue d'un défilé que les flagorneurs habituels qualifient de « dynamique » mais dans lequel d'autres ont noté des participations au moins hétéroclites... (l'un des tracts distribués émanait d'un mouvement homosexuel), des groupes de manifestants ont pénétré dans l'enceinte du père Lachaise. »

Eh oui, il y a eu Mai 1968, le gauchisme, l'homosexualité à la Sorbonne, le F.H.A.R., le P.C.F. est tourné sur sa gauche par... le secours ROUGE, les comités de lutte lycéens, le comité PALESTINE, l'A.J.S., la LIGUE COMMUNISTE, etc. Des minorités sortent de l'ombre qui les enveloppait : le M.L.F. (et pourtant les FEMMES sont MAJORITAIRES dans la population : là réside le paradoxe), le F.H.A.R., etc.

Le 1^{er} mai 1972, un scénario identique se répète : le P.C.F. s'indigne par la voix ou la plume de commentateurs attirés : Roland Leroy : « On a toujours, en réserve, comme un feu couvant sous la cendre, des homosexuels pour le 1^{er} mai » (*Humanité* du 5 mai 1972).

Pierre Juquin dans le *Nouvel Observateur* du 15 mai 1972 : « Parce que je ne sache pas que l'homosexualité glorifiée dans le cortège gauchiste soit une position particulièrement révolutionnaire. Quand je pense que certains

groupes, tels l'A.J.S. ou la LIGUE essaient de se faire admettre comme les composantes du mouvement ouvrier !... Or la couverture de l'homosexualité ou de la drogue n'a jamais rien eu à voir avec le mouvement ouvrier. L'une et l'autre représentent même le contraire du mouvement ouvrier. »

L'homosexualité et la drogue n'avaient pas encore été rapprochées par Thorez. C'est chose faite à présent.

Et puis, il y a ceci : « l'homosexualité... représente le contraire du mouvement ouvrier ».

LE CONTRAIRE DU MOUVEMENT OUVRIER ? Ce morceau de phrase semble logique si on se souvient que le prolétaire ne peut être homosexuel, l'homosexualité étant un phénomène de décadence lié à la bourgeoisie (*sic*). Pierre Juquin aurait pu se limiter, en jetant simplement ces mots : « La couverture de l'homosexualité n'a rien à voir avec le mouvement ouvrier. » Non, il y a bien : « LE CONTRAIRE DU MOUVEMENT OUVRIER. »

Arrivent les élections législatives du 4 mars 1973. *Arcadie* interroge tous les candidats, tous les partis, tous les responsables (et, parmi eux, G. Marchais). Une lettre circulaire d'*Arcadie* du 28 février 1973 donne le résultat des démarches effectuées : le P.C. a bien répondu à *Arcadie*, qui lui demandait de lui communiquer la liste des candidats, en lui demandant d'écrire à chaque permanence départementale, MAIS le P.C.F. conserve le SILENCE sur les questions de fond, silence... répercuté (si l'on ose dire) par les candidats communistes de n'importe quelle circonscription. Et ce silence vaut mieux, quand on songe au « Vous êtes tous des malades » de Jacques Duclos en 1971 à un meeting du P.C. à la Mutualité sur les femmes et le programme commun (et à certains propos récents de G. Marchais et de G. Séguy : « c'est le capitalisme qui amène l'homosexualité » — G. Marchais cité par Norbert Terry dans *Dialogue Men's*, n° 25, p. 51).

Puis le « scandale » éclate : l'émission médicale sur l'homosexualité d'Igor Barrère et Etienne Lalou (scandale pour les communistes, on verra pourquoi).

(A suivre.)

PIERRE FONTANIÉ.

LES ROYALISTES ET L'HOMOSEXUALITÉ

par CHRISTIAN GURY.

Arcadie, apolitique — ce qui est la condition même de son existence, se contente de donner, à titre d'information et sans aucun engagement de sa part, des données sur l'opinion des partis politiques, des familles de pensée et des organes de presse, vis-à-vis de l'homosexualité.

Ainsi a-t-elle rendu compte, récemment et notamment, de l'ouvrage sur les libertés du Parti Socialiste, des débats du XX^e Congrès du Parti Communiste et d'un point de vue de M. Juquin, etc. (1). Elle regrette seulement l'absence d'une expression d'opinion de certains groupes politiques, qui l'empêche d'éclairer complètement ses lecteurs.

Le théoricien royaliste Charles Maurras a eu des enfants et des petits-enfants qui, tous se réclamant de lui, ne s'entendent cependant sur rien. Le professeur James Mac Cearnay, dans son récent *Maurras et son temps* (2), ne s'en étonne pas ; il soutient, en effet, que le fondateur de l'Action Française était à la fois Docteur Jekyll et Mister Hyde !

Donc, d'un côté, le mouvement de la Restauration Nationale, qui s'exprime par la voix de l'hebdomadaire *Aspects de la France*, prétend détenir l'héritage dans toute sa pureté. Tandis que le mouvement de la Nouvelle Action Française,

(1) *Arcadie*, n° 274, pages 572-573 (octobre 1976), n° 267, pages 149-152 (mars 1976), n° 285, page 448 (septembre 1977), n° 289, page 4 (janvier 1978, « *Arcadie* et les syndicats »).

Voir aussi, sur le comportement de la presse d'information — et non d'opinion — notre chronique : « Un journal de province face à l'actualité » (*Arcadie*, n° 267, mars 1976, pages 164 et suivantes).

(2) Albin Michel, 1977.

LES ROYALISTES

dont le journal s'intitule « Royaliste », diffuse les idées d'un « autre Maurras » (3).

La Restauration Nationale s'obstine à présenter un point de vue éculé, désolant cliché de l'extrême-droite que l'on connaît bien, à propos de l'homosexualité. Le Père Oraison ayant, par un article de journal, en octobre 1973, sur ce sujet, exprimé une opinion généreuse, il lui fut répondu par une « feuille de chou sans grande importance, d'obédience Action Française : les tapettes sur la sellette » ; on y lisait, en particulier : « Ne les jugeons pas, ces petits mignons. C'est la vieille rengaine du progressisme et de la libre conscience. Bravo, Marc ! Depuis que l'homosexualité n'est plus une tare, nous voyons pulluler dans nos rues des êtres indéfinissables, fardés, perruqués, l'arrière-train moulé dans des pantalons étriés, le geste gracieux mais la main leste, ils vont, ils viennent, bras dessus, bras dessous, tortillant du cul, les jambes raides encore de leurs derniers exploits » (4).

Depuis l'historien royaliste Jacques Bainville qui donnait, au début du siècle, un *Louis II de Bavière*, remarquable mais dans lequel le mot d'homosexualité n'apparaissait pas une seule fois, le seul vice reconnu par l'académicien dans la personne du « roi-vierge » étant celui du... théâtre, ce courant d'Action Française n'a pas évolué.

Le journal *Aspects de la France* pourfend « nos pédagogues et psychologues libéraux-avancés, nos ecclésiastiques modernistes et pédalophiles, tous les boy-scouts du visqueux » (5). L'idée royaliste n'en ressort pas crédible et *Arcadie*, au sujet d'une enquête du *Nouveau Candide*, en 1965, regrette qu'on ait « monté en épingle des témoignages imbéciles : ceux d'homosexuels monarchistes et trotskystes » (6).

La Restauration Nationale, comme la plupart des partis

(3) *Un autre Maurras* : c'est d'ailleurs le titre d'un ouvrage de Gérard Leclerc, journaliste de la *Nouvelle Action Française*.

(4) En introduisant « la question homosexuelle », Seuil, 1975, Marc Oraison avoue que le point de départ de son livre fut le tract d'Action Française. Jean-Pierre Maurice, dans *Arcadie*, à propos de ce tract royaliste, demande naïvement s'il n'y avait pas d'homosexuels sous l'Ancien Régime.

(5) J.-B. Morvan, *Aspects*, du 19 février 1976.

(6) Marc Daniel, *Arcadie*, n° 138, juin 1965, page 270.

politiques au demeurant, ne s'intéresse pas à l'homosexualité. Elle n'en parle qu'incidemment, avec mépris. Ah oui, ah oui vraiment, comme disait le duc d'Orléans, début de ce siècle : « Conservateur est un mot qui commence mal. »

La Nouvelle Action Française, née en 1971 d'une scission des jeunes de la Restauration Nationale, a décapé, par le vitriol au besoin, les thèses royalistes. En manière de boutade, le philosophe Pierre Boutang disait, au 1^{er} Congrès du mouvement (7), que la Nouvelle Action Française était « la fille de Charles Maurras et de Mai 68, Mai 68 étant une dame de petite vertu à qui Maurras aurait fait un enfant dans le dos sans qu'on s'en aperçût d'abord ».

Et, lentement, dans une prise de conscience d'un problème qu'elle ignorait, la Nouvelle Action Française, par le biais principalement de chroniques littéraires, a dit sa sympathie pour toutes les formes de l'amour, pourvu qu'elles soient sincères, et revendiqué la liberté de leurs épanouissements.

En 1975, Bertrand Renouvin, figure officielle de la Nouvelle Action Française, publie *Le désordre établi* (8). On y lit ce regret : « Puisque l'amour est désormais question de pure technique. » Voilà le premier jalon de la doctrine en matière de sexualité : le sentiment amoureux prévaut sur la forme institutionnelle de l'amour.

Il y a des réticences encore sur l'homosexualité. Bertrand Renouvin reproche à Jean Cau de prophétiser la déchéance de l'humanité et de ne voir partout « que des pédés, des drogués, des larves, des esclaves, des avortons et des impuissants ». Etre pédé, c'est donc ressenti comme aussi humiliant qu'être un esclave ou une larve. Yves Carré, dans un article sur « la crise de l'Intelligence », au même moment, écrit : « L'Intellectuel contemporain recherchera

(7) Rueil-Malmaison, 25 janvier 1975.

(8) *Le désordre établi*, Stock, 1975, pages 21, 161 et 173. « Car rien ne permet de faire la différence entre la sexualité de groupe d'une communauté hippie et une partouze bourgeoise... Ici comme là, il s'agit de techniques et non de sentiment, de jeu des corps et non de communion des êtres. Et, plus profondément, de fuite devant la réalité — comme dans la Rome de la décadence —, d'anéantissement de l'autre et de soi-même par le retour à l'instinct » (Bertrand Renouvin).

la grâce révolutionnaire dans l'exotisme du peuple, dans l'aliénation — même du prolétariat puis du lumpen-prolétariat (travailleurs immigrés), ou dans la folie du schizophrène (Deleuze) ou dans toutes les formes de déviance (FHAR, Drogues, Prisonniers, etc.) » (9). Le chroniqueur place sur le même plan des « déviances » l'homosexualité, la drogue, la délinquance.

En 1976, la Nouvelle Action Française inscrit au programme de ses sessions d'étude politique une réflexion sur « le droit à la différence ». Il en résulte, pour ses militants, une véritable démythification des notions de « normes » et de « marginalité », ce que traduit, depuis et parfaitement, le contenu du journal « Royaliste ».

L'homosexualité n'est plus ignorée ni tenue en suspicion, la Nouvelle Action Française la reconnaît comme une valeur. Il suffit pour s'en apercevoir de collationner, sur une année et demie, les allusions à l'homophilie qui viennent spontanément sous la plume des chroniqueurs royalistes.

— N° 230, juillet-août 1976, « Oui, je suis un royaliste baroque », par Gérard Leclerc.

« Notre société a paru « s'éclater » du côté de la libéralisation des mœurs, de la permissivité. C'est pur mensonge. Jamais, nous n'avons été plus enfermés dans nos stéréotypes, dans nos schèmes de conduites. Faut-il détailler, vraiment ? Sommes-nous libres dans nos façons d'aimer, par exemple ? Bonne blague ! J'en appelle au soulèvement de la vie, à la résurgence des libertés, à la révolte des citoyens contre l'Etat — tout, le totalitarisme physique et moral. »

— N° 238, décembre 1976, « Le pouvoir selon Michel Foucault », par Gérard Leclerc.

« Cette période moderne codifie plus que jamais l'anormalité, débusque la perversion et la transforme en objet médical (débouche notamment sur) « la psychiatrie du pouvoir pervers »... « La sexualité est un lieu stratégique privilégié, elle est un instrument utilisable par un maximum de manœuvres : hommes et femmes, jeunes et vieux, parents et progénitures, éducateurs et élèves, prêtres et laïcs, administration et population. »

(9) *Nouvelle Action Française* (ancien nom de « Royaliste »), 22 janvier 1975, page 4.

— N° 245, mars 1977, « Les vingt ans du jeune homme vert », critique du livre de Michel Déon, par Pierre Le Cohu.

« Aucun de ses personnages n'est tout d'une pièce. Ils ont un jeu d'ombres et de lumières avec lequel Déon joue avec beaucoup d'habileté... Ainsi Michel du Courseau est un peintre catholique mais homosexuel..., constructions psychologiques subtiles. »

— N° 246, avril 1977, « Gabriel Matzneff », par Gérard Leclerc.

« L'étrange pudeur qui nous a fait négliger les précédents livres de Gabriel Matzneff... Tel quel, il faut l'accepter ou le rejeter. Vivant paradoxe, Matzneff peut susciter l'invective. Il en sourira et continuera de plus belle dans ses carnets ou ses livres à célébrer tour à tour les divinités contraires de son cœur, conter quelques histoires salaces qui mettront en furie pères et mères. Il aura pour complices lycéens et lycéennes. Cela lui suffit. Son domaine est celui de l'adolescence. Il n'en sortira pas. »

— N° 247, mai 1977, « Libération : ici et ailleurs », par Philippe Delaroche.

A propos du millième numéro de « Libé, la seule aventure issue de 68 qui ait rempli son objectif (restituer une parole ; servir les luttes en marge des femmes, des immigrés, des prisonniers, des homosexuels, etc.) ».

— N° 248, mai 1977, « La presse au crible », revue de presse de Jacques Blangy.

Citation d'un long passage de *Libération*, qui décrit la conquête du droit d'exister en tant que tels des homosexuels américains. Puis évocation de la « semaine homosexuelle » accueillie par un cinéma parisien, entre autres faits de cette « marginalité qui n'est pas seulement un phénomène de rejet du discours de droite et de gauche, l'irruption des exclus apparaissant comme une conséquence du mouvement de contestation des sociétés industrielles ».

— N° 251, juin 1977, « Libertés », reportage d'André Roy sur les marginaux.

« Le marginal ne se pose pas en marginal, n'en a pas même toujours conscience. La marginalité en tant qu'étiquette projetée, accrochée par d'autres, est acceptable seulement par ceux qui justement ne sont pas des marginaux,

ceux qui acceptent les étiquettes, les classifications » et d'adhérer à la citation : « Les marginaux sont beaux. Ils le sont obligatoirement parce que reflétant l'Espérance, la croyance en l'homme et au monde. Ils sont beaux parce qu'ils portent en eux une énorme capacité de vie. »

— N° 252, juillet 1977, article de Philippe Delaroche.

« Les luttes se renouvellent, se déplacent, s'échangent. Seulement pour mieux les annuler, la rumeur universelle dit : voyez ces femmes, ces jeunes, ces vieux, ces immigrés, ces prisonniers, ces homosexuels, ces drogués, etc. »

— N° 253, septembre 1977, « François Augières », par Pierre Le Cohu.

« *Le Vieillard et l'Enfant*, étrange aventure aux troubles nuits d'amour sous le grand ciel étoilé du Sahara... Il reste donc, à jamais, un écrivain maudit connu de quelques-uns, marginaux comme lui, qui viennent se réchauffer dans ses très beaux et douloureux récits... Dans cette solitude trouble, l'adolescent s'éprend d'amour tendre pour l'enfant. Mais le village soupçonne cette liaison. La police enquête. Malgré les ruses et la force tranquille et lumineuse de l'enfant, cet amour a du mal à exister et doit disparaître devant la pression sociale... Rien de scabreux, rien de vulgaire. Tout est purifié par le sens de l'éternité qui efface la culpabilité et par la fusion dans la nature qui couvre le mal de sa force et de sa beauté... Une sexualité trouble qui peut agacer. Mais cette œuvre, profondément libératrice, est dominée par un appel vibrant à vivre autrement. »

— N° 261, janvier 1978, « Pourquoi pas », film de Coline Serreau, critique de Stéphane Laffertey.

« Alexa, Louis et Fernand vivent ensemble dans un pavillon de banlieue, s'efforçant de trouver en commun un nouvel équilibre... Coline Serreau ne défend pas une thèse, elle n'apporte qu'une « nouvelle morale provisoire. » Elle nous dit avec simplicité que le bonheur doit se chercher, qu'il appartient aux expérimentations multiples. »

Les enfants naturels de Charles Maurras revendiquent le plus légitime des droits : le droit au bonheur — qui peut être homosexuel, sereinement et sans hypocrisie.

CHRISTIAN GURY.

ÉCHOS D'AMÉRIQUE ET D'ANGLETERRE

LES SAINTS ET LES ANGES.

Deux grands cœurs, Anita Bryant aux U.S.A. et Mme Whitehouse en Grande-Bretagne (*Arcadie*, n° 287), ont entrepris une croisade anti-homosexuelle qui a fait couler beaucoup d'encre. Puis les journaux sont allés chercher leur nourriture ailleurs. Nos Saints Georges en jupons, eux, n'ont pas désarmé pour autant, ni la presse homophile qui s'est acharnée sur ces porte-drapeaux de la majorité traditionaliste et bien-pensante. Les caricaturistes s'en sont donnés à cœur joie avec souvent plus de férocité que de bon goût. Anita est devenue le mythe, la référence obligée.

Dernièrement encore, dans *GPU News* de juillet 1978, on voit deux ecclésiastiques en conversation. L'un porte une auréole sur sa tête et dit à l'autre : « En fait, c'est assez gênant. C'est apparu aussitôt après que j'ai prêché contre Anita Bryant. » Un autre dessin montre une femme à terre qui vient visiblement d'être molestée. Anita se trouve devant elle, brandissant un crucifix dans la direction de l'agresseur qui s'enfuit, et dit : « Ecoute, chérie, il faut voir les choses du bon côté : du moins, c'était une expérience hétérosexuelle. » Dans un coin de ce dessin se tiennent deux petits personnages à la Gotlib. On reconnaît Anita disant à un barbon : « Bonjour, et toi, avec qui tu couches ? » (Charmant, vraiment !) Ce dernier dessin se trouve d'ailleurs dans le troisième numéro d'une nouvelle revue homophile : *Midwest Gay Academic Journal* (Michigan) qui traite plus spécialement de l'enseignement et des questions universitaires auprès des étudiants homosexuels. A ce propos, le Sénateur Briggs, de Californie, semble avoir pris la relève : il s'est juré de débusquer les homophiles au sein du Corps Enseignant. Nous en parlerons bientôt.

Mais, si l'on recense les différents aspects de la vie américaine où les homos sont indésirables ou présumés dangereux (l'Armée, l'Eglise, l'école, le travail, le logement, la

AMÉRIQUE

famille, la prison — comme nous le verrons plus loin), quels montres sont-ils donc ? : du moins King Kong, lui, était hétérosexuel ! On leur laissera peut-être l'hôpital et le cimetière..., à condition qu'ils se taisent, ce qui est probable dans la deuxième hypothèse, mais plus possible dans tous les autres cas.

Après une pause, les retombées de l'affaire Bryant ne sont pas terminées. Les homophiles anglo-saxons et leurs mouvements connaissent, à l'heure actuelle, quelques vicissitudes. Tout n'est pas négatif, cependant, dans ce déballage au grand jour où le public est de plus pris à partie et partagé dans ses convictions et où de plus en plus d'homophiles se sentent concernés par ces offensives puritaines.

Le lecteur remarquera, dans les pages qui suivent, que notre principale référence est la revue *GPU News*. Nous ne voulons pas laisser croire qu'elle est la seule source d'informations, ni prétendre en faire une sorte de Bible. Toutefois, il est très difficile de faire le tour d'une actualité abondante mais forcément disparate dans une si grande région géographique et humaine. Par ailleurs, cette revue a le mérite de présenter des articles courts, clairs, souvent intéressants, en se référant elle-même à la plupart des grands moyens d'information anglo-saxons.

VIOL AU MASCULIN.

Laissons pour l'instant cette actualité... brûlante : nous y reviendrons tout à l'heure. Nous vous avons signalé (*Arcadie*, n° 282) un article paru dans *GPU News* de février 1977 et signé Roger Durand (!) : « Le viol des mâles », quelques semaines d'ailleurs avant que la question — plus générale — fût à l'ordre du jour en France. Comme nous l'avions annoncé, nous allons vous en donner un assez large aperçu.

LES FEMMES AUSSI.

Du viol de la femme on a dit beaucoup de choses, mais, de l'homme, pratiquement rien. Roger Durand le déplore et s'interroge : qu'est-ce que le viol ? C'est « l'acte de contraindre physiquement une femme à avoir des rapports sexuels » dit le dictionnaire de notre auteur, et celui-ci de

poursuivre : « Le viol fait ressortir tous les instincts hostiles, agressifs et protecteurs de l'homme. Ses manifestations touchent à un domaine où l'homme est le plus sensible : l'honneur sexuel de la femme. L'homme a donc fait en sorte que ses lois protègent ses femmes (...). Que la même chose arrive à un homme, c'est bien sûr, un crime contre nature. »

L'auteur passe rapidement en revue les imprécisions concernant la définition et la gravité du viol dans les différentes lois des états aux USA. « Les avocats de la défense ont, depuis longtemps, cherché à prouver que le viol était physiquement impossible (...), le viol anal serait-il possible si la victime résistait de toute la force du sphinctère ? S'il y a doute pour le viol féminin, à plus forte raison le viol masculin est-il possible ? »

HONNI SOIT QUI MALE Y PASSE.

Roger Durand donne ensuite le titre de quelques œuvres où cette « possibilité devient réalité », dont *Délivrance* de James Dickey et le film *Des prisons et des hommes*. « C'est là, en prison, que le public reconnaît le viol masculin. » Ainsi des livres *Viol en prison* de Anthony Scacco et *Contre notre gré — Hommes, femmes et viol* de Susan Brownmiller qui consacre 12 pages (sur 472) au viol masculin « et toutes les douze traitent du viol en prison ».

« Brownmiller et Scacco réaffirment un fait important : (...) en prison, les homosexuels sont les victimes et non les auteurs. Suggérer que le viol en prison (ou n'importe où ailleurs) est motivé par le besoin de « libération » sexuelle est ridicule. La masturbation serait non seulement plus sûre, mais plus logique (...). Les chercheurs sont frappés par le fait que l'homme ayant violé un autre homme en prison ne se considère pas comme homosexuel, voire même avoir participé à un acte d'homosexualité. »

A la suite de l'agression sexuelle dont ont été victimes deux jeunes gens « dans les quelques minutes qui ont suivi leur incarcération » (c'est l'auteur qui souligne) au Centre de Détention de Philadelphie, l'Administration et la Justice se sont émues. Le « Procureur adjoint » (Assistant District Attorney) Alan J. Davis fut chargé de l'enquête. C'était en 1968. Il s'est aperçu que le viol était une véri-

table « épidémie ». A partir des 156 cas sur lesquels il a enquêté en 2 ans, « Davis pensait qu'il n'avait touché qu'au « sommet de l'iceberg », le vrai nombre de viols pendant la même période étant, selon lui, plus près de 2 000 ». Seuls, 96 cas étaient signalés dont 26 connurent une suite policière. Et Davis de conclure que tout jeune homme incarcéré un peu gringalet est « approché sexuellement (!) le jour même ou le lendemain de son entrée en prison. Plusieurs de ces jeunes hommes sont violés « à la chaîne » par des gangs de détenus ». D'autres craignant ce genre de mésaventure, recherchent la protection d'un seul tourmenteur en se soumettant à lui.

On a trouvé (statistique oblige) que « l'âge moyen du violeur en prison est de 23 ans, les victimes ayant un peu moins de 21 ans (...). Les violeurs étaient internés pour vol, voies de fait, meurtre et viol *hétérosexuel* (là aussi, c'est l'auteur qui souligne). En d'autres termes — pour des crimes de violence ». Ce qui n'était pas le cas des victimes (on s'en douterait un peu !).

SUIS-JE UN HOMME ?

Où en sont les choses actuellement ? Des émeutes ont éclaté à ce sujet dans plusieurs prisons du pays, faisant 18 morts en 3 mois. Selon M. Bob Martin, « quaker pacifiste de 28 ans, arrêté lors d'une manifestation pour la paix devant la Maison Blanche et, après son emprisonnement, violé plus de 60 fois en 2 jours » (Eh beh !) : « Il y a probablement plus d'hommes que de femmes violés chaque jour dans ce pays puisque le viol en prison est un schéma qui se répète sans cesse. »

« La clameur croissante des militants homosexuels force les autorités pénitentiaires à prendre des mesures pour arrêter l'agression sexuelle. » Lesquelles, par exemple ? L'interdiction des publications homosexuelles dans les prisons fédérales (il y a à ce sujet quelques informations récentes dont nous parlerons plus loin). En fait, c'est l'homophile qui est doublement sanctionné. « C'est l'homo qui est violé, humilié et « déshumanisé » sous prétexte d'être protégé (...). »

Ce qui se passe en prison est « de nature homosociale et non homosexuelle », ce que les criminologues « ne semblent

pas pouvoir comprendre ». La visite des conjoints serait-elle la réponse au problème ? On en discute. M. Martin pense « qu'il faudrait mettre des femmes à la disposition des prisonniers » pour qu'ils puissent jouer leur rôle masculin et « éviter de libérer leur haine et leur agressivité sur des « hommes ». Néanmoins — note l'auteur — le viol en prison est essentiellement un problème qui résulte du système pénitentier lui-même (...) ».

Roger Durand parle ensuite du comportement féminin face au viol et ajoute : « Si une femme est culpabilisée et a trop peur pour parler de son expérience en tant que victime, imaginez donc ce que peut ressentir un homme. Il est choqué et ne peut pas le croire. » Il craint d'en parler à qui que ce soit, mais il craint surtout d'être marqué comme « pédé ». Et c'est là qu'entrent en ligne de compte tous les « mythes et préjugés entourant la victime, le violeur et l'acte ». « Le dommage psychologique supplante la plupart du temps le dommage physique. Des doutes quant à sa virilité prennent naissance dans l'esprit de l'homme. Après tout, un homme ne peut pas être violé, donc il n'est pas un homme. Il met sa sexualité en doute. S'il est hétérosexuel, il se demande : « Suis-je homo ? » S'il est homosexuel : « Est-ce que je donne l'impression d'être pédé ? » Quelle que soit son orientation, il peut souffrir de perturbation sexuelle pour toujours. »

ILS L'ONT CHERCHÉ !

La victime peut être n'importe quel homme, souvent jeune (moins de 25 ans), souvent homosexuel et connu comme tel par le violeur. Mais les hétérosexuels ne sont pas pour autant à l'abri et s'ils « croient pour toujours qu'ils ont été agressés par un pédé », c'est rarement le cas. Le violeur peut être un parent (une affaire de ce genre est d'ailleurs passée tout récemment devant les tribunaux aux USA — N.d.T.).

Souvent aussi, la violence tout court et l'honneur accompagnent le viol. A ce sujet, le film *Macadam Cowboy* a été mal compris, dit l'auteur. « Des lèvres écrasées, des dents cassées et des crânes fracturés ne font pas partie du monde du sadomasochisme (...). Il est dégoûtant d'entendre la police dire : « Eh bien, il l'a cherché » lorsqu'elle découvre

un homme castré baignant dans son sang. » La castration, l'amputation et autres lésions organiques sont du domaine courant.

Le violeur peut être n'importe qui. « Son orientation sexuelle n'a absolument rien à voir puisque le viol n'est pas un crime sexuel. C'est vrai. Le viol est un crime de violence. Homme, femme, enfant ou adulte — ça ne fait rien — le résultat est un acte de violence qui, simplement, implique les organes sexuels. »

L'homosexuel peut vouloir montrer qu'il est « un homme ». Le bisexuel, tout comme « l'homophobe », peut « ne pas vouloir faire face à ses sentiments envers l'acte homosexuel » et vouloir faire payer à sa victime sa propre culpabilité ; « c'est lui qui, très souvent, mutile sa victime et, parfois, la tue ».

Enfin, à l'encontre de la plupart des codes pénaux et de l'opinion publique, viol n'est pas synonyme de pénétration. Toute contrainte, et singulièrement sexuelle, est un viol. (La nouvelle législation française est en passe de reconnaître ce point de vue. N.d.T.)

ÇA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES.

C'est ce qu'on dit... mais :

« Deux hommes ont contraint un footballeur de 19 ans, fort et bien portant, à descendre d'un autobus à 3 heures de l'après-midi et l'ont sodomisé dans la cage d'escalier... de la bibliothèque municipale » (ça ne s'invente pas !). Cela se passait à Milwaukee (Wisconsin), comme, d'ailleurs, les histoires suivantes :

« Un haltérophile de 86 kilos fut lié à un arbre dans un parc de la banlieue et soumis à toutes sortes d'humiliations. »

« A cinq heures de l'après-midi, un champion de course à pied (décidément !) fut poursuivi, attrapé (un champion vraiment ?), après quoi on l'a violé « par le visage » (*sic*) dans le plus grand parc de la ville. »

« Un homosexuel qui avait de bonnes intentions (*re-sic*) est toujours hospitalisé il en est sorti maintenant, nous l'espérons) après avoir dû lui enlever un ouvre-boîte du rectum. »

Suit une liste des possibilités d'aide que le malchanceux pourra trouver dans sa bonne ville.

DROITS DE L'HOMME A L'IRLANDAISE.

Chers lecteurs, si vous avez réussi à surmonter l'effroi ou l'ennui devant cette longue... évocation un peu confuse et pas toujours très originale (mais peut-être cela valait-il tout de même la peine), changeons de sujet et de pays.

En effet, la Commission Européenne des Droits de l'Homme siégeant à Strasbourg examine en ce moment la loi de l'Irlande du Nord sur l'homosexualité afin de déterminer si cette loi viole la Convention Européenne des Droits de l'Homme signée par le Royaume Uni (dont fait partie l'Ulster). Un homosexuel d'Irlande du Nord a saisi cette Commission en prétendant que la loi irlandaise actuelle va à l'encontre de deux articles de la Convention garantissant le droit à l'intimité et interdisant la discrimination. La Commission a déclaré la plainte recevable.

La NIGRA (Association de l'Irlande du Nord pour les Droits Homosexuels) a publiquement félicité la Commission, d'autant que celle-ci n'est pas très encourageante d'ordinaire (en 23 ans, elle n'a accepté d'ouvrir que 156 dossiers sur les 10 000 qui lui ont été soumis et aucun concernant les droits homosexuels). La Commission Permanente de l'Irlande du Nord sur les Droits de l'Homme a fait des propositions sur la réforme de la loi irlandaise, mais le gouvernement se fait tirer l'oreille. La NIGRA pense que la décision de la Commission de Strasbourg hâtera les choses, et il se pourrait même que le gouvernement soit obligé de changer la loi, de toute façon « si [la Commission] dit qu'elle doit l'être. » La décision sera rendue publique fin 1978. (*GPU News*, mai 1978).

LE KKK REFAIT SURFACE.

Oklahoma City, Oklahoma — (*GPU News, ibidem*) — Selon un communiqué de l'Associated Presse, plus de cent adolescents garçons) auraient organisé des « chapitres » (sections locales) du Ku Klux Klan dans deux lycées de la région et entamé une campagne de terrorisme contre les homosexuels. Fait confirmé et précisé par le *journal Oklahoma City Times*.

« Nous ne sommes pas seulement contre les Noirs comme l'ancien Klan, dit l'un des jeunes, nous sommes aussi contre

les homos, et nous allons essayer de fermer les clubs qui les soutiennent puisque cette activité est mauvaise, à la fois moralement et socialement. » Des garçons se seraient ainsi servi de battes de baseball lors d'une attaque organisée, fin novembre 1977, contre la clientèle d'une « boîte » pour homos. Plusieurs personnes furent blessées, des voitures endommagées, des pneus lacérés. Même opération au mois de décembre, près d'un lieu de rencontre de la ville. Des réunions « à l'ancienne » auraient été également organisées, avec croix brûlées et déguisements.

Selon un porte-parole (anonyme) du Klan, le recrutement se fait « très discrètement » dans le district scolaire de la ville de Putman. « Les seules personnes que nous n'admettons pas sont les filles (tiens !), les Noirs, les juifs et les toxicomanes. Pour les catholiques, on verra ça le moment venu. » (Et les homos ?)

La police locale enquête actuellement sur cette affaire, suite à la demande de plusieurs membres de la Commission de l'Éducation d'Oklahoma City.

AGGIORNAMENTO PÉNITENTIAIRE.

Comme nous l'annoncions plus haut, un premier pas a été fait dernièrement par les autorités pour améliorer la condition carcérale des homosexuels. Une réunion a eu lieu fin mars au Ministère de la Justice à New York entre le Directeur du Bureau Fédéral des Prisons et des représentants de mouvements homophiles.

Le directeur s'est engagé à ce que des représentants des homophiles soient inclus « à part entière » parmi l'encadrement des prochaines sessions de « formation permanente » offertes au personnel pénitentiaire à Atlanta (Géorgie), Dallas (Texas) et Denver (Colorado). Il a également mentionné la possibilité que des sessions supplémentaires sur les préoccupations des détenus homophiles pourraient être tenues dans les 38 prisons fédérales elles-mêmes (Bravo !).

Par ailleurs ce brave homme a promis de nommer un membre de son personnel pour recevoir les plaintes de détenus homophiles, en particulier ceux qui ont été victimes d'agressions sexuelles, ainsi que quelques autres aménagements. Enfin, il a fait remarquer que le Bureau révisera

bientôt ses propres manuels dans le sens de « sa nouvelle compréhension du viol en prison (...) ». En ce qui concerne la diffusion des publications homosexuelles parmi les détenus ainsi que « la pastorale homophile », il y a toujours litige, le Bureau ne voulant pas, pour le premier point, « contribuer à la violence en identifiant des prisonniers comme homosexuels ».

Les représentants homophiles ont quitté la réunion avec le sentiment que la nouvelle position du Bureau vis-à-vis des agressions sexuelles était un bon signe pour la résolution des dernières difficultés (*GPU News, ibid.*).

GAY NEWS VEUT GAGNER.

On se souvient peut-être du procès pour blasphème que le bi-mensuel *Gay News* (Londres) avait perdu il y a quelques mois. Des journaux français (comme *Ouest France*) y avaient d'ailleurs consacré quelques entrefilets. Fort des manifestations « de masse » organisées à l'époque et d'un soutien financier jugé « considérable » pour sa cause, *Gay News* a fait appel, sans succès jusqu'à maintenant, et l'affaire pourrait arriver prochainement devant le « House of Lords » pour une décision définitive. *Gays News* a battu la campagne pour obtenir le maximum de soutien moral et financier (y compris chez les Lords dont certains se sont montrés « compréhensifs »). Des journalistes ont également répondu à l'appel, dans le pays et à l'étranger, certains d'entre eux élargissant le débat au problème de la liberté de la presse au Royaume Uni. Si bien que le dossier sera, sans doute, transmis au « House of Lords » à la fin de l'année (*GPU News, ibid.*).

A PRENDRE OU A LAISSER.

Suivant notre habitude, nous vous soumettons quelques nouvelles ou potins glanés dans le monde par notre confrère *GPU News* (mai 1978) pour la plus grande édification des masses américaines.

Comme en France (peut-être).

Le parlement suédois a abaissé à 15 ans l'âge de consentement pour les homosexuels (il était de 18 ans), alignant cet âge sur celui des hétérosexuels. Un des législateurs et défenseurs du projet de loi, M. Joern Svensson, a souli-

gné : « Quatre pour cent de la population suédoise est exclusivement homosexuel, tandis que pas moins de trente pour cent des Suédois ont eu des rapports homosexuels « plus qu'éphémères ». Ceci rend-il inférieur un tiers de notre population ? » Le projet de loi a été approuvé par 210 voix contre 37. (M. Cavaillet, nous sommes tout ouïe ! A ce propos, *GPU News*, se référant au *Monde*, mentionne également le projet de loi français).

Les enseignants font l'unanimité.

Le Sénat de l'état d'Oklahoma (le KKK vous vous souvenez ?) a approuvé à l'unanimité un projet de loi permettant de licencier tout enseignant qui soutiendrait l'homosexualité. Mme Mary Helm, membre conservateur, a déclaré que ce projet était nécessaire afin de protéger Oklahoma City contre les mouvements homosexuels qui s'étendent vers l'est depuis San-Francisco. Une marée rose, en somme. Mme le Sénateur, c'est très écologique !

De tout un peu.

A New York, et selon une enquête de la revue *McCall's*, deux fois plus de plaintes pour « mauvaise conduite sexuelle » sont déposées contre des enseignants hétérosexuels que contre des enseignants homosexuels. Cette revue pour femmes ajoute qu'elle a enquêté auprès de plus de 1 300 enseignants des écoles primaires et secondaires et que la plupart des plaintes émanent des parents.

Le Festival Cinématographique de Berlin a nommé Craig Russel meilleur acteur pour son rôle de travesti dans le film canadien « Outrageous ». *Gay News* (Londres) note que l'Académie Américaine des Arts et Sciences Cinématographiques n'en a tenu aucun compte.

Enfin (c'est loin d'être exhaustif, mais le plus mauvais n'est pas pour la fin), une résolution votée lors du Deuxième Rassemblement du Parti Communiste pour les Droits Homosexuels, à Birmingham, laisse entendre que le mouvement homophile est valable en soi et que les communistes homosexuels devraient y participer plus activement, plutôt que de rester sur la réserve, ces groupements n'étant pas sous « commandement révolutionnaire ». MM. Marchais et Mitterrand, nous vous proposons cette humble voie pour sortir de l'impasse le Programme Commun. Qui sait !

JACQUES DULAC.

SERGE BURSARD.

ESPAGNE ?

IMMOBILISME OU LIBÉRALISATION ?

Nous avons publié dans notre numéro 295-296 (juillet-août 1978), un article d'un Espagnol de Madrid, notre ami Juan Garcia, qui mettait l'accent sur la libéralisation des mœurs, très frappante dans l'Espagne d'aujourd'hui, et se montrait optimiste pour l'évolution de la loi.

Voici aujourd'hui, en contrepoint, un article d'un autre Espagnol, de Barcelone, l'avocat Armand de Fluvia, président de l'Institut Lambda, qui juge au contraire la situation avec sévérité (cet article est une adaptation partielle d'un texte paru dans *Lambda* (1) : voir *Arcadie* N° 292, avril 1978, p. 234).

Le mois prochain, pour clore — temporairement — cette série d'études sur l'Espagne, nous parlerons d'un livre récemment paru à Barcelone, qui aidera peut-être les Arcadiens à se faire une opinion par eux-mêmes...

La Rédaction d'*Arcadie*.

I. — L'HOMOSEXUEL ESPAGNOL DEVANT LA LOI.

Aujourd'hui que l'Etat espagnol semble s'acheminer cahin-caha vers la démocratie, la pénalisation d'un comportement sexuel minoritaire tel que l'homosexualité, pour la seule raison qu'il est en marge de la « norme », apparaît contraire aux Droits de l'Homme, c'est-à-dire au droit imprescriptible que possède tout être humain de refuser la discrimination pour cause d'orientation sexuelle.

Le comportement homosexuel, grâce aux mouvements de libéralisation homophiles, a pratiquement cessé d'être pénalisé dans les pays de capitalisme avancé ou de démocratie

(1) Le N° 4 de la collection « Tenas Monograficas de Sexologia » édité par l'Institut.

ESPAGNE

formelle (2). A titre de documentation voici quelle est la situation actuelle en Espagne, avec un rappel historique.

Rappel historique.

L'Espagne (qu'on appelait alors l'Hispanie), a fait partie de l'Empire romain depuis le III^e siècle avant Jésus-Christ. Pendant sept siècles, elle a donc vécu sous le régime de la loi romaine. Le christianisme s'y est implanté assez tôt, en amenant avec lui son intolérance sexuelle. Dès les années 306-307 après Jésus-Christ, le Concile d'Elvira (Illiberis), excommunait les homosexuels et les privait des sacrements, même à l'heure de la mort. Les lois répressives des empereurs chrétiens Constantin II et Constant I^{er} (342), puis Valentinien II (390), s'appliquèrent à l'Espagne comme au reste de l'Empire romain. Le Code de Théodose II (435-438), condamnait les homosexuels à être brûlés vifs en public, et cette condamnation fut répétée par le Code de Justinien en 538 et 544.

Au VI^e siècle, l'Espagne fut envahie par les Wisigoths, peuple d'origine germanique, qui conservèrent dans ses grandes lignes la législation romaine en l'aggravant. Le roi Alaric II confirma la condamnation au bûcher des homosexuels en 506. La *Lex Visigothorum* reprit cette disposition en 642-649. Le seizième Concile de Tolède (693), condamna les ecclésiastiques homosexuels à la dégradation et les laïcs à l'excommunication, à la tonsure, à la castration et au bannissement perpétuel, après avoir reçu cent coups de fouet sur les épaules.

L'invasion arabe, à partir de l'année 711, coupa l'Espagne en deux : au Sud les territoires musulmans (dont nous n'avons pas à nous occuper ici, puisque leur législation a disparue avec le départ des derniers musulmans au XV^e siècle), au Nord les royaumes chrétiens, ancêtres de l'Espagne moderne.

L'un des plus importants de ces royaumes, en raison de son expansion future, était la Castille. La *Lex Visigothorum*, ou *Liber Judiciorum*, continua à s'y appliquer ; elle fut traduite en castillan dès le XII^e siècle sous le nom de *Fuero Juzgo*. L'homosexualité fut à nouveau condamnée

(2) Par cette expression, l'auteur entend désigner les pays de démocratie occidentale du type Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, etc. (Note du traducteur.)

par le *Fuero Viejo* de Castille (xiii^e siècle), par le *Fuero Real* (1255) et par le *Código de las Siete Partidas* (1265), qui prévoyait la castration publique des homosexuels et leur pendaison par les pieds jusqu'à ce que mort s'ensuive ; une exception était cependant faite pour les mineurs de 14 ans et pour les coupables qui avaient été contraints par la force à se livrer à des actes homosexuels.

Les autres royaumes chrétiens d'Espagne avaient des législations analogues. Dans la principauté de Catalogne, qui fit partie aux ix^e et x^e siècles de l'Empire carolingien, la loi carolingienne (« compilation d'Erchembald », 812) fut appliquée, avec également la condamnation à mort des homosexuels. Le *Liber Judiciorum* fut en vigueur jusqu'au règne de Jacques I^{er} (xiii^e siècle), après quoi il fut remplacé par le « Droit Commun », mélange de droit romain et de droit canonique. Les coutumes de Tortosa (xiii^e siècle) pré-cisaient que les homosexuels pouvaient être arrêtés par toute personne, qu'il leur était interdit de faire un testament, et qu'ils seraient décapités.

Après l'union personnelle des royaumes de Castille et d'Aragon-Catalogne (1479, grâce au mariage d'Isabelle I et de Ferdinand II le Catholique), la « Pragmatique de Medina del Campo », en 1497, confirma la condamnation des homosexuels au bûcher et la confiscation de leurs biens, pour la raison que « ce crime abominable est cause que la noblesse se perd, que le courage s'amollit et que la foi s'ébranle ». Cette loi fut plusieurs fois confirmée par la suite et reste en vigueur jusqu'à 1822.

Sous le règne de Charles I^{er} (Charles-Quint), l'inquisition obtint la juridiction exclusive sur le crime de sodomie, mais peu après, en 1585, une Pragmatique de Philippe II partagea cette compétence entre l'inquisition et les juges civils en réaffirmant que les condamnés devaient être brûlés vifs et non simplement envoyés aux galères comme, semble-t-il, l'usage en avait été établi par l'Inquisition.

Dans toute l'Espagne, la condamnation pour homosexualité avait une autre conséquence très grave, qui était de faire perdre aux descendants du condamné la « limpieza de sangre » (pureté du sang), au même titre que l'hérésie, le lèse majesté et la haute trahison.

Cette législation barbare resta en vigueur, nous l'avons dit, jusqu'en 1822, date à laquelle fut promulgué le premier Code Pénal espagnol moderne. Fortement influencé par le Code Napoléon, ce Code de 1822 ignorait l'homosexualité.

sexualité. Celle-ci cessait donc d'être un crime ou un délit (seuls les codes de justice militaire et navale continuèrent à la condamner à l'intérieur de l'armée).

En 1928, sous la dictature de Primo de Rivera, des dispositions furent réintroduites dans le Code Pénal pour condamner à des peines de prison les « actes contraires à la pudeur commis avec une personne du même sexe », et pour doubler les peines punissant les violences sexuelles lorsqu'elles étaient commises sur une personne du même sexe ; mais ces dispositions furent abolies dès 1932 par la II^e République.

La situation juridique de l'homosexualité en Espagne au temps de la dictature franquiste a été variable. Les réformes du Code Pénal de 1944 et de 1963 conservèrent la législation de 1932, c'est-à-dire l'absence de dispositions anti-homosexuelles ; mais le Code de Justice militaire réaffirmait des peines de prison et de dégradation contre les militaires « coupables d'actes déshonnêtes avec un individu du même sexe ».

Ce n'est qu'en 1954 — soit quinze ans après le triomphe du régime franquiste — que les homosexuels furent inclus dans le texte d'une loi de 1933 (*Ley de Vagos y Maleantes*) qui, à l'origine, ne concernait que les vagabonds et les asociaux (3).

La situation actuelle. La « loi de péril social » de 1970.

Finalement, en 1970, devait voir le jour la fameuse « Loi sur le péril et la réhabilitation social » (*Ley de peligrosidad y rehabilitación social*), qui dénonçait comme « dangereuse pour la société » les personnes commettant des actes homosexuels, et prévoyait à leur encontre des mesures de soi-disant « réhabilitation » qui n'étaient en réalité que des mesures d'emprisonnement et de ségrégation déguisées : internement dans des « établissements de rééducation », interdiction de résider dans les lieux désignés par le juge, interdiction de fréquenter certains établissements (4).

L'indult (« pardon ») du 25 novembre 1975, ni l'amnistie partielle du 31 juillet 1976, n'ont eu aucun effet sur les

(3) Cette loi fut la seule loi de la II^e République que Franco n'annula pas.

(4) Sur la Loi de péril social de 1970, voir l'analyse détaillée donnée dans le numéro 195 d'*Arcadie*, de mars 1970.

homosexuels, pour une raison juridique toute simple, qui est que la « loi de péril social » ne définit pas l'homosexualité comme un *délit*, et que par conséquent l'amnistie ne s'y applique pas.

L'idée qui a donné naissance à la loi de 1970 est que l'homosexualité est en expansion, en augmentation rapide. Le rapport du Procureur Général (*Fiscal*) du Tribunal Suprême de 1970 le disait nettement : « L'homosexualité s'accroît en ligne ascendante. Où cela va-t-il aboutir ? Le problème est grave. L'usage de la drogue, la liberté sexuelle (...), les relations préconjugales, le bisexualisme hybride marcusien (*sic*), la philosophie existentialiste, la paresse et le cynisme, ont conduit la jeunesse (...) à une liberté sexuelle sans limite et sans frein moral. Comme conséquences, le dégoût, l'ennui, le nihilisme sexuel, et, en contrepoint, l'inversion sexuelle, d'abord par attrait de la nouveauté, ensuite comme vice d'habitude. »

Ce texte, pittoresque à force de répéter de vieux clichés, explique l'état d'esprit de ceux qui ont promulgué la loi de 1970. En 1974 encore, le même Procureur Général parlait de « virulence » et de « diffusion scandaleuse » de l'homosexualité et de son caractère de « véritable plaie extrêmement dangereuse pour la société ».

Le Procureur des Baléares ayant exprimé l'opinion que les actes homosexuels commis entre adultes et en privé ne tombaient pas sous le coup de la loi, le Procureur Général le contredit en 1975 : « A côté de l'acte, commis en privé ou non, il y a la notion essentielle de *danger social*, dont l'existence peut être reconnue dans de nombreux cas d'incitation ou de contagion homosexuelle, même en privé. »

Par tout ce qui précède, on peut voir que les homosexuels de l'Etat espagnol se trouvent devant une réalité accablante de persécution, de discrimination et de marginalisation, caractérisée par une action incontrôlée de l'appareil policier. C'est pourquoi cette forte minorité, l'une des plus importantes du pays, si elle veut vivre à côté des autres hommes, doit se manifester pour un changement des structures de l'ordre social, juridique et moral établi, de façon réformiste, radicale ou révolutionnaire.

ARMAND de FLUVIA.

NOUVELLES DE FRANCE

— N° 69 —

par JEAN-PIERRE MAURICE.

Pour diverses raisons (certaines ayant été évoquées ici) mais aussi parce que mon appel a été entendu (ce dont je vous remercie), il nous a été impossible de suivre une actualité souvent très rapide et je reste avec un stock considérable de nouvelles tristes, drôles, importantes ou insignifiantes, locales ou nationales, sur le cœur.

Cette fin d'année favorisant les bilans, j'ai classé les plus significatives d'entre elles en quatre tas d'inégale grandeur : Témoignages et faits de société — Justice et Médecine — Nouvelles spécifiquement homos — Religion et Divers. Le plus gros paquet concerne, hélas ! les agressions et les drames, notamment en province. Le plus mince, assez curieusement, est celui de la médecine (nous ne nous plaindrons pas de la désaffection de M. Purgon à notre... envers).

QUI PERD LES PÉDALES ?

Il est malheureusement significatif de la médiocrité des temps qu'un personnage tel que l'impayable Dr Amoroso ait pu se faire connaître et exploiter à des fins personnelles cette publicité gratuite en nous taillant des croupières.

Nous n'allons certainement pas reparler de cette boudruche sinon pour dénoncer son plus fidèle allié, le journal qui s'intitule, en toute modestie : *Le Meilleur*.

Il est non moins significatif que la feuille d'Alain Ayache ait acquis, à force de scandales et de coups bas, une certaine audience auprès d'un public populaire, ces deux organes, le Dr Amoroso et *Le Meilleur*, n'ayant en commun que la bêtise qui, comme on le sait, est infinie.

Ainsi, dans son N° 459, *Le Meilleur* (*re-sic*) s'attaque au

sénateur Caillavet avec ce titre d'un goût douteux : « Le sénateur Caillavet perd les pédales » et donne une information à la limite de l'imposture en proclamant : « Les homosexuels pourront séduire les mineurs impunément. » Dans le corps de l'article pleuvent les affirmations de mauvaise foi, exagérations et contre-vérités habilement entremêlées d'exclamations choquées et de fausses pudeurs de vierge outragée : « Le sénateur croque-mort fait encore des siennes », « Il encourage les homos à séduire les enfants », « Cet homme est dangereux », « La protection des mineurs est sacrée », etc... Or de quoi s'agit-il ? M. Caillavet s'en explique clairement dans un journal plus sérieux (*Sud-Ouest* du 18-06-78, p. 4) : Le Code pénal doit se borner à sanctionner les atteintes à la liberté individuelle. Il convient donc de supprimer l'alinéa 2 de l'article 330 et l'alinéa 3 de l'article 331 du Code pénal qui incriminent de telles pratiques (peine *doublée* en ce qui concerne les outrages publics à la pudeur homosexuels).

Y a-t-il là de quoi pousser de tels cris d'orfraie alors qu'il s'agit de choses aussi importantes que la justice, l'humanité et l'égalité du citoyen devant la loi ? La LIBERTÉ INDIVIDUELLE, vous connaissez, messieurs du Meilleur ? On peut en douter quand on voit l'usage que vous faites de la liberté de la presse !

Et quand vous nous dites que le Dr Amoroso est « scandalisé » (la belle affaire !), nous avons beau jeu de vous rétorquer que nous sommes des millions, oui, je dis bien DES MILLIONS d'honnêtes citoyens à part entière à l'être par votre comportement rétrograde et par la mauvaise cause que vous défendez avec tant d'acharnement à notre rencontre.

J'exagère ? Que non, hélas ! Je suis même au-dessous de la vérité. Si non pourquoi, une fois de plus, cet article élégamment intitulé « Les folles de Saint-Germain » dans le N° 462 ? Article dans lequel on tire à boulets rouges sur l'homosexualité, on feint de tout confondre, on mêle subtilement demi-vérités et demi-mensonges, on met tout le monde dans le même panier : « Certains jeunes homos gagnent 2 millions par mois... Ces paumés ont choisi la prostitution... Ils ou elles ont entre 13 et 16 ans..., etc. »

Ce qu'il faut avant tout, c'est provoquer l'indignation par des titres accrocheurs ou suggestifs et faire de nous des boucs émissaires. Les homos, ces pelés, ces galeux d'où nous vient tout le mal ! Facile. Et parfois efficace, hélas !

La preuve ? D'autres feuilles à scandale emboîtent le pas.

Un Honorable Correspondant d'Angoulême me clame sa vertueuse indignation à la suite d'un article aimablement intitulé « Chasse à l'homme — La ronde folle de l'homosexualité » paru dans *Charente-Hebdo* du 4-8-1978.

« Article ignoble, m'écrit le cousin. Tout est faux : le nombre des homos cité, les boîtes ou bars à Angoulême. Et quelles définitions de l'homme ! Le passage sur les bijoux, les PD et l'assimilation PD = travesti sont scandaleux. »

Il est vrai que le journaliste signataire, Fernand Barnet, joue la carte de l'objectivité et expose les faits (des faits soigneusement sélectionnés, voire grossis ou déformés dans le but de choquer et de révolter les « honnêtes gens ») sans commentaires, ce qui rend sa prose d'autant plus perfide et dangereuse. En vérité, tant d'outrance sent la provocation et il y aurait, là-dessous, des arrière-pensées politiques que cela ne nous étonnerait pas.

LES BRAVES GENS A LA RESCOUSSE.

Fort heureusement, d'autres témoignages, venus d'horizons plus sérieux, nous rendent justice. Par exemple, l'excellent article « Homo comme ils disent » paru dans *Sud-Ouest Dimanche* du 13-8-1978 sous la signature de Jean-Michel Graille.

Trois témoignages, ceux de Paul, 23 ans, de Jacques, 24 ans et de Gérard, 33 ans, disent la difficulté d'être, les déchirures et les cicatrices, le sentiment de culpabilité vis-à-vis de la famille, le morne quotidien et le mal de vivre dans certains milieux provinciaux... Tout serait à citer.

Montfort, le cousin d'Aquitaine qui m'envoie cet article a eu la pieuse pensée d'en féliciter l'auteur au nom d'*Arcadie*. « Votre témoignage paru dans *Sod* ne peut que contribuer à la connaissance de tous en faisant toucher du doigt combien la condition de la plupart des homos provinciaux est précaire et douloureuse au milieu de couches sociales hostiles au point que certains d'entre eux, pour leur malheur et celui du foyer qu'ils fondent, abdiquent leur identité dans le mariage. »

Félicitons et remercions Montfort pour son heureuse initiative. En effet, s'il est bon que nous écrivions nombreux à nos détracteurs pour essayer de les convaincre, il est non moins bon d'encourager nos amis dans leur croisade pour la vérité.

UNE VISION PLUS DÉMOCRATIQUE.

Fort heureusement de plus en plus de jeunes, d'artistes et d'intellectuels sont en passe de le comprendre et de l'admettre.

Un Honorable Correspondant de Bordeaux m'a fait parvenir des extraits d'un article paru dans *Sud-Ouest* du 5-5-1978 et reflétant le congrès Lagarde de Royan sur le thème : « Les jeunes de 1978 libérés et responsables » : « Une plus large tolérance marque l'attitude des jeunes à l'égard de l'homosexualité : 61 % des Français, 48 % des Allemands, 47 % des Britanniques considèrent qu'il faut laisser chacun libre de faire ce qu'il veut alors que 10 % seulement veulent l'interdire absolument. »

Ces chiffres sont confirmés par *Jours d'Europe*, N° 237, qui les commente de la façon suivante : « L'homosexualité a acquis droit de cité aux yeux de l'ensemble des jeunes, des garçons comme des filles des trois pays concernés. Moins d'un tiers (moins d'un quart s'agissant des Français) retiennent la position médiane : tolérer l'homosexualité en essayant de la limiter... Les Françaises retiennent l'attitude la plus tolérante (davantage même que les jeunes Français — 67 % plus un point)... C'est ce qui permet d'avancer que l'homosexualité est un fait social consacré, »

Coopération, hebdo bâlois de langue française, pose la question par le truchement de Pierre de Vyle dans son article du N° 20 intitulé : « A propos de tolérance. » « On sait que le degré de tolérance devrait dépendre, idéalement, de la nocivité de l'individu sur le plan social. Des actes s'accompagnant d'une véritable menace pour autrui, telles les règles de la circulation routière ou la pollution de l'environnement naturel, sont limités par un contrôle social et légal très sérieux. Pourquoi l'homosexualité, si elle ne touche pas aux mineurs et ne touche que des personnes librement consentantes, est-elle encore entourée de tabous sexuels et sociaux, parfois même d'interdits légaux ? »

Et Pierre de Vyle de remarquer pour les tendances contemporaines : « De nos jours, il faut admettre à l'évidence que le traitement de l'homosexualité, en tant que problème, ne doit pas être considéré d'un point de vue médical et doit se concentrer sur les changements indispensables à opérer dans les opinions et les comportements des élites politiques, morales, religieuses et judiciaires, aussi bien que dans ceux du public en général. En effet, assimiler

un homosexuel à un malade alors qu'il ne peut fondamentalement pas changer son état est des plus frustrants. Que l'on considère l'homosexuel comme un malade ou comme un *anormal*, il est peu probable — il paraît même quasiment exclu — qu'une telle image qu'aura de lui l'homosexuel — image que la société lui renvoie — puisse servir de base à l'acceptation sociale, objectif à atteindre pour la société, et à la fierté de soi, objectif à atteindre pour tout être humain, y compris naturellement pour les homosexuels. Comme l'a dit un psychiatre, SI L'HOMOSEXUEL TEND A NE PLUS ETRE CONSIDÉRÉ COMME UN MONSTRE — et c'est heureux — IL A PEU A GAGNER EN SE VOYANT CONSIDÉRÉ COMME UN LÉPREUX. »

Merci, Ouin-Ouin.

UN ŒIL ROUGE.

Parmi les choses qui changent ou qui bougent, disons qui évoluent, il y a l'attitude du Parti à notre égard. Jusqu'à ces derniers temps, c'était la traditionnelle ligne pure et dure qui prévalait. Homo connais pas. Pudique et réservé. Front fuyant, yeux baissés du prolétaire. Vice bourgeois. Un poing levé. Ras le bol.

L'Huma n'en revient pas de nous découvrir et, certes, si nous ironisons un peu sur son retard, nous nous garderons bien de nous plaindre que la mariée est trop belle. Mieux vaut tard que jamais car nos troupes comptent un pourcentage constant de communistes.

C'est Michel Boué qui, dans *L'Huma-Dimanche*, N° 115 du 12-4, accroche le grelot en parlant très intelligemment de ce phénomène de l'époque : les petites annonces.

HOMO CH. HOMO : « Reflets d'un état de société, les petites annonces interrogent mieux encore la libération des mœurs qu'elles prétendent promouvoir. L'inflation de la demande sexuelle, galopante, est à cet égard significative, même si, là encore, les lesbiennes y sont portion congrue. On sait dans quel ghetto de silence, y compris dans la presse d'ultra-gauche (1), quand ce n'est pas la répression pure et simple sont tenus les adeptes de cet amour qui, aujourd'hui, ose dire son nom... mais poste restante. Sans doute l'annonce reste-t-elle un ersatz pour qui répugne à la drague en vespasiennes souillées, en boîtes et saunas dis-

(1) Ce n'est pas nous qui le disons.

pendieux, en squares spécialisés, à l'angoisse noctambule du flic et du casseur de pédés.

Doutons que la conquête du droit à la différence passe par l'anonymat d'une annonce classée plutôt que la lutte pour son légitime droit de cité. Là encore c'est mieux que rien rétorquera-t-on. Un lecteur de *L'Humanité* évoquait d'ailleurs le problème dans un récent courrier. « Dans cette société qui isole les individus, écrivait-il, même les communistes n'échappent pas à la solitude au retour des manifestations, réunions, actions diverses. L'homme divorcé peut attirer la compassion de ses camarades dans le Parti mais même cette grande famille n'empêche pas qu'on se retrouve seul. Faut-il alors se signaler par marchands d'annonces ? »

Sylvie Jouet récidive dans *L'Huma-Dimanche*, N° 118, en publiant le bilan d'un couple homo : « Jean-Pierre, technicien de l'aéronautique et son ami. Deux hommes. Homosexuels. Et les autres, autour d'eux. Haineux, parfois, « Les pédés, m'a lancé un gars, je suis pour qu'on les mette tous dans des camps, ces types-là c'est que des gonzesses. » Les potes, moqueurs : « Au hangar, souvent les gars te charrient, gentiment : « V'là un tel, pas mal, hein, il te plaît ? » Ou le genre compréhensif, le camarade sympa qui comprend tout et qui ne comprend rien. Qui te dit : « Ton problème ? Quel problème ? » Etre différent. Et vivre ! Tout simplement... Pas simple. Du tout. »

Alors, que faire ? Jean-Pierre « compense » en mangeant. « Jusqu'à peser cent kilos. » Classique depuis Freud. Jusqu'au jour où une bonne femme le demande en mariage. Ça, alors ! La pétoche qu'il en ressent lui fait choisir d'être ce qu'il est. Un homo. Du coup, il rencontre un ami. Il aime donc il baise. Il baise donc il maigrit. Eperdu de joie, il adhère au Parti et finit de perdre tous ses kilos superflus.

Pourtant..., pourtant tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il y a les camarades. « Pour eux, j'étais, malgré tout, « un original », « un artiste ». Sans agressivité. Mais rejeté. J'ai passé mon examen d'agent de maîtrise. J'ai changé de couleur. Du bleu de chauffe à la blouse blanche (mais toujours le cœur rouge). Mais toujours pédé. En marge. »

Message bien reçu. Triste. Bons baisers. A bientôt.

LA DOUCHE ÉTAIT GRATUITE.

Il y a, enfin et surtout, cet écho rosse paru dans *L'Huma* du 25-8 et qui, s'il est vrai (et rien ne nous permet d'en

douter), vaut son pesant de jujubes. Que l'on en jujube, pardon, que l'on en juge : « Instituteur de 25 ans, Christian a été, ce mois-ci, le héros involontaire d'une de ces opérations si justement nommées « coups de poing » et qu'il nous a, par lettre, racontée.

Cela se passe le 17 août, entre 11 h et minuit. Dans la douceur de la nuit, le jeune homme se promène seul derrière Notre-Dame (2). Pour ceux qui l'ignoreraient (3), il y a là un square. Baptisé « Jean-XXIII », c'est un minuscule miracle de fraîcheur et de paix en plein Paris. Ivre d'été, heureux de n'avoir qu'à admirer le célèbre monument gothique, Christian flâne, marchant un peu, s'arrêtant beaucoup. Ah ! l'ingénu, quel beau suspect il fait !

Deux hommes soudain se précipitent sur lui. Et notre promeneur apeuré (l'endroit est désert !) prend la fuite. Il franchit les grilles du jardin et pourrait se croire sauvé si quelques bras solides ne le happaient, ne le jetaient à terre et ne le maintenaient dans cette position jusqu'à l'arrivée de policiers en uniforme. Bousculé mais rassuré, ou presque, Christian apprend ainsi qu'il n'a pas été agressé par des voyous mais intercepté par des inspecteurs en civil.

D'ailleurs, on le conduit au poste. Là, faute de baignoires, sans doute, c'est sous la douche que les interrogatoires se font. A coups de pieds et de poings, un des deux poursuivants du jeune homme s'acharne méthodiquement : « Pédé, sale pédé, gronde-t-il, avoue que t'es un pédé. » Comme un disque le policier se répète. Et les coups rythment le refrain. Pour avoir la paix et parce que, après tout, il n'y aurait aucun déshonneur à vivre différemment (4), Christian acquiesce. Les chasseurs le relâchent.

Rentré chez lui après un passage à l'Hôtel-Dieu, le jeune homme rédige une plainte qu'il adresse au procureur de la République.

Il serait faux de croire que l'affaire n'a pas eu de suites. Quarante-huit heures ne se sont pas écoulées que Christian reçoit une lettre de la Préfecture de police.

Une facture de six francs « représentant les frais d'utilisation d'un car de police-secours pendant 20 minutes pour un déplacement de 4 km ». Révoltant ? N'exagérons rien : la douche et le massage sont offerts... ».

Nous répétons, pour ceux qui s'imaginerait avoir la ber-

(2) Il s'agit du bâtiment, bien sûr.

(3) Levez le doigt !

(4) C'est moi qui souligne.

lue, que cet écho plein d'une amère ironie, oh ! combien justifiée ! provient de *L'Huma* et non de *Libération*. Il y a décidément quelque chose de changé au royaume de M. Marchais. Nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier nos camarades pour leur intelligence et leur compréhension de fraîche date.
ECCE HOMO.

Nos troupes comportant aussi un pourcentage constant de chrétiens, nous nous efforcerons de tenir la balance égale entre la faucille et le goupillon.

En annonçant à tous ceux qui l'ignoreraient encore le profond retentissement des journées nationales du Mouvement « Christianisme et Homophilie » dont *Le Monde* du 25-4 s'est fait l'écho par la plume de son envoyé spécial Alain Woodrow qui écrit notamment : « *Il n'y a pas de morale, hormis celle de l'amour*. Ce thème de réflexion soumis aux participants des Journées a recueilli l'assentiment général, que ce soit sous la forme lapidaire proposée par l'abbé Lionnet : « *Si la sexualité — qu'elle soit homo ou hétérosexuelle, peu importe — n'est pas une expression d'amour, alors, en tant que chrétien, je la rejette* », ou dans la formulation plus élaborée qui est sortie de la synthèse finale : « *En ce qui concerne la morale sexuelle, il n'y a pas de différence fondamentale entre les homosexuels et les hétérosexuels, mais nous refusons de réduire la morale à l'horizon sexuel et cherchons une vision globale basée sur l'amour évangélique*. »

Tous les chrétiens ne sont pas d'accord, hélas ! avec cette « vision évangélique » puisque certains d'entre eux ont protesté (notamment dans 24 heures du 23-6 — « Un vice dégradant ! ») à la suite de la Journée de réflexion et d'échange organisée par le Centre social Protestant Helvétique par l'intermédiaire de « Point fixe (accueil-écoute des homosexuels), Symétrie (Groupe homophile de Suisse Romande) et le G.L.H. ».

Nous pourrions rétorquer, avec *La Dépêche du Midi* du 3-7 et J. Lyon, que « Ecce Homo, c'est l'image du « Christ aux outrages » que Pilate présente au peuple et qui, jusqu'à la fin du monde, est le visage de tout homme repoussé, meurtri ou blessé ».

Et nous nous consolerons en constatant avec *Le Figaro* du 25-5 que, dans l'ensemble, les Eglises sont moins sévères pour l'homosexualité. Même le Congrès Juif mondial (la Diaspora) qui, dans son dernier numéro de *Judaïsme*, pro-

nonce une « condamnation absolue et une prohibition catégorique de l'homosexualité », conclut... par une approche favorable à une bénédiction des couples homos !

En Amérique latine, l'homosexualité reste traditionnellement « classée dans la catégorie des péchés les plus abominables », sauf au Brésil où l'écrivain Aguinaldo Silva révèle qu'il existe 11 millions d'homos jusque dans les forêts vierges de son beau pays. En Asie, « une chape de silence recouvre le sujet ». En Afrique, « l'homosexualité reste un sujet tabou ». Mais en Australie, en Nouvelle-Zélande et surtout en Europe, le dialogue, qui ne touche pourtant que 5 % de la population occidentale selon Laurent Mossu, est engagé favorablement en ce qui nous concerne.

A LA RECHERCHE DES DENTS PERDUES.

Nous avons les dents de la mer. Voici les dents de l'homo. *Tonus*, journal dentaire professionnel, publie un écho signé Bernard Imbaud qui rapporte une déclaration du Dr Dobkowsky selon laquelle « leurs dents (les nôtres) sont plus petites que celles des hommes normaux mais plus grandes que celles des femmes » !!!

Quelle rage !

Il est vrai que ceci se passait en 1925 (« La Semaine dentaire »).

Et in Arcadia ego !

JEAN-PIERRE MAURICE.

RELIURE

DOS EN CUIR — COULEUR VERTE

30 F — Port compris

Préciser l'année désirée

L'ESPOIR D'UNE DÉCADENCE

Le problème homosexuel présente un aspect macropolitique dans la mesure où cinq pour cent de la population entre dans la catégorie incriminée. Mais il se trouve surtout au cœur de la sphère des individualités, au centre des mécanismes profonds qui régissent les rapports interindividuels et les microstructures sociales. La revendication du désir, refoulé pour la plupart, ne peut que susciter des réactions passionnelles non raisonnées. La législation peut changer, elle ne transformera nullement la trame inconsciente de l'organisation sociale, d'où sont issus les tabous et les obligations morales, et où se définit une éthique de la pensée commune. Et pourtant, seule une mutation radicale à ce niveau garantit la permanence d'une évolution des mœurs.

Tant que l'inverti demeure un malade dont la conduite relève de la psychiatrie, l'homme ordinaire se dispense de confronter ce phénomène de dissidence sexuelle aux assertions de l'éthique qui régit sa propre existence, si tant est qu'il en ait conscience. Mais reconnaître la perversion chez un être équilibré, cultivé, possédant une indiscutable valeur humaine, bref, en tous points semblable à lui-même, c'en est trop ! Pour cette raison l'homosexuel reste suspect, et son apparente respectabilité ne peut que cacher les troubles profonds d'une personnalité vouée à la déchéance. Car, pour lui, le simple fait de vivre sa différence le met en conflit ouvert avec les principes internes qui permettent le bon fonctionnement de la machine sociale.

Faut-il alors qu'il refuse sa position originale ? Mais comment le pourrait-il autrement qu'en niant du même coup la forme de sexualité qui lui est spécifique ? En tant qu'homosexuel, il rend manifeste la nature réelle des flux qui régissent la structure globale. En effet, l'énergie qui assure la cohésion au niveau granulaire de tout l'édifice est fondamentalement libidinale, et tout rapport humain peut s'analyser en termes de désirs sublimés. Parce que la sta-

bilité des structures politiques présentes nécessite la répression du désir et son détournement vers le culte d'idéaux favorables à son développement, le pervers fait scandale en anéantissant dans son corps les schèmes organisateurs de la pensée dominante.

Nous voyons ainsi se dessiner deux possibles. Dans une situation de décadence profonde de la société, l'homosexuel pourra, à la faveur de la libération des énergies désirantes, être considéré comme un homme à part entière. Par contre, si les principes qui régissent la microstructure sont assez vivaces, l'homme ordinaire ne pourra admettre l'existence de l'homosexuel que dans la mesure où il le considérera comme un individu dont les actes ne relèvent pas de l'éthique commune, soit qu'il s'en trouve en-deçà comme l'aliéné, au-delà lui conférant ainsi un caractère divin, où dans une sphère relativement indépendante du monde quotidien. (On peut penser à certaines traditions homosexuelles de type militaire.) Dans la ligne judéo-chrétienne, seule la première de ces trois possibilités semble devoir être retenue.

Il semble bien qu'en cette fin de siècle une civilisation s'achève. A nous de participer à la désagrégation d'une cité où nous n'avions pas notre place et à l'élaboration d'une nouvelle humanité pour laquelle l'amour ne sera plus un symptôme de démence.

ALAIN JEAN.

DOMINIQUE FERNANDEZ

L'ÉTOILE ROSE

« Le monde homosexuel, pittoresque, sordide, courageux, désespéré, drôle, libre... »

Ed. Grasset — 432 p. — 52 F

REGARDS EN COULISSE...

(En butinant les « Souvenirs » de Mary Marquet)

par CHRISTIAN GURY.

Tout le monde connaît Mme Mary Marquet, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, prodigieuse actrice et dévouée servante de la Poésie. La voilà devenue mémorialiste ! Et cela donne, d'une plume énergique, débordante de franchise et de générosité, toute à l'image de l'auteur en un mot, plusieurs volumes de souvenirs, fourmillant d'anecdotes sur le monde du Théâtre.

Le Théâtre, on le sait, abrite l'une des plus brillantes principautés de l'Empire de Sodome. Aussi, chemin-faisant, à la lecture de « Ce que j'ose dire », « Ce que je n'ai pas dit », « Tout n'est peut-être pas dit » — en attendant un « Je n'avais pas tout dit », en préparation —, on cueille, au fil du barvardage amusé de Mary Marquet, mainte allusion sur le sujet des sujets de l'Empire (1).

MAURICE ESCANDE

Homosexuel, le jeune premier Maurice Escande n'avait pas résisté devant le charme de la belle comédienne Mary Marquet. Il avait donc demandé sa main et, gage de bonnes intentions d'avenir, promis de « céder à un ami son adorable pied-à-terre de la rue Montpensier ».

Mais on ne renonce pas si facilement à sa garçonnière et aux habitudes d'une certaine vie de garçon. Devenue Mme Maurice Escande, Mary Marquet se souvient : « J'aidais ma belle-mère à préparer le linge pour la blanchisseuse. C'est alors que je l'entendis dire à son fils : as-tu du linge sale, rue Montpensier ? » D'où une demande d'explications : « Maurice, pourquoi m'as-tu dit que tu avais vendu la rue Montpensier ? C'est un mensonge lourd de conséquences et indigne de la confiance que j'avais en toi. Mais ce qui est plus grave, c'est que ma belle-mère s'occupe du linge que tu y salis !... Maurice, confus, ne chercha pas à se défendre. »

Maurice Escande et Mary Marquet divorcèrent mais restèrent, jusqu'à la mort de l'Administrateur Honoraire de la Comédie-Française,

(1) Souvenirs publiés en 1974, 1975, 1977, éditions Jean Dullis et Jacques Grancher.

les meilleurs amis du monde (2). C'est Mary Marquet qui sut obliger son ancien mari à rentrer à la Comédie-Française, où il fit la grande carrière que l'on sait. Evoquant un moment pénible de sa biographie personnelle, la comédienne avoue : « J'ai eu des amis fidèles et bien courageux pendant et après l'Epuración : Maurice Escande, Jean Weber, Charpini, etc. »

L'OMBRE DE SAPHO

Lorsqu'elle répétait *L'Aiglon*, Mary Marquet reçut une lettre de Sarah Bernhardt, avec cette directive de scène : « Ne te dandine pas. Quand tu es debout, reste les jambes écartées comme les hommes ! »

Leçon retenue ! Déjà, pour un bal d'internat, Mary Marquet s'était déguisée en homme, ce qui lui avait valu cette remarque de Firmin Gémier : « En te regardant, on ne peut pas ne pas devenir pédéraste ! » Aussi l'actrice ne s'étonne-t-elle pas, venue incognito dans une salle de cinéma pour se voir jouer à l'écran *Sapho*, d'après le roman d'Alphonse Daudet d'entendre, quelques rangs devant elle, une dame s'écrier à l'adresse de son mari : « C'est ça, ta Marquet ? On dirait un homme ! »

Antoine organisait, le dimanche, au Cercle, un dîner d'artistes où il n'invitait que des hommes. Un jour, des copains entraînèrent Mary Marquet. « La gueule d'Antoine en me voyant (il n'y a pas d'autre mot !) valait son pesant d'or.

— Patron, on vous amène un convive qui vous plaira beaucoup.

— Le chevalier d'Eon, dis-je pour dire quelque chose. » Et l'intruse fut adoptée sur-le-champ.

DE QUELQUES « PHÉNOMÈNES »...

Un clin d'œil pour De Max et sa cour de jeunes admirateurs. Un autre pour un extravagant voisin, du temps que Mary Marquet demeurait rue Jouffroy : « Victor Gilles, le célèbre pianiste, grand ami des sergents de ville. »

Une révélation sur la générale de « Chantecler ». Ce soir-là, Lucien Guitry annonçait littéralement son rôle et l'auteur s'arrachait les cheveux. C'est qu'un drame venait d'avoir lieu, dans la coulisse. Jeanne Desclos, épouse de Lucien Guitry, embrassait Edmond Rostand sur la bouche quand son mari, pénétrant dans sa loge, surprit la scène ! En vérité, Jeanne Desclos avait d'abord tenté, quelques minutes plus tôt, de faire son amant de Maurice Rostand, lequel ne tenait pas de son père du côté de l'amour des dames et, note malicieusement Mary Marquet, « l'histoire ne nous dit pas si elle y parvint ».

(2) Voir « In Memoriam », *Arcadie*, n° 232 ; nécrologie de Maurice Escande, « Arcadien de la première heure », par André Baudry.

Un mot de Cécile Sorel, au cours d'un dîner où l'insupportable cabotine jouait la dévote qu'elle prétendait être devenue :

« — Mon chien est devenu si beau que je ne le laisserais sûrement pas seul avec Jean Weber. »

« CHEZ MICHOU »

« A cette époque (en 1971), il y avait dans ce cabaret un cœur : Michou, et une âme : Michel. Un être de droiture qui, employé à U.T.A., puisait dans le ciel la pureté d'une amitié exempte de toute faute, de toute tache... Il fut pour Michou, non un frère légal, mais un frère que l'on choisit. Et Michel a été assassiné. Et je jette ce voile noir sur l'éblouissant éclat du meilleur lieu de notre plaisir, c'est pour que dans l'avenir vous sachiez le courage de Michou, sa visite quotidienne au cimetière, les quelques instants où il se permet de pleurer. Puis le retour dans sa boîte, où fusent les rires et les chansons lestes... Continuant de mener de front et sa troupe et sa peine, il attend que l'heure sonne où Michel rentrait avec lui, et seul il s'éloigne. »

Mme Mary Marquet, dame de cœur. Et le dire ne sera plus désormais qu'un truisme, voire un pléonasme.

CHRISTIAN GURY.

PRIX DU MEILLEUR ROMAN HOMOSEXUEL

Pour ses vingt-cinq ans ARCADIE décernera un **prix littéraire** pour le meilleur roman homosexuel (homosexualité masculine ou féminine) qui paraîtra en langue française entre le 15 juillet 1978 et le 15 avril 1979 chez un Editeur français.

Un jury choisira le meilleur roman.

Au cours du Congrès international de mai 1979 le prix sera décerné.

Et ARCADIE s'emploiera au maximum à sa diffusion.

Tous renseignements complémentaires :

écrire à ARCADIE.

L'HOMOSEXUALITÉ OUTRE-RHIN

Surprenante télévision allemande et surprenante Allemagne ! On y donnait l'autre soir sur les petits écrans de la chaîne Z.D.F. un long film sur l'homosexualité dont le titre pourrait être traduit en français par « Les oiseaux de nuit ». J'imagine mal qu'à 22 heures (qui n'est pas une heure très tardive) notre télévision ose donner un film qui dure une heure 45 minutes, très hardi (une scène de nu intégral), sans parti pris, sur les « boîtes » homosexuelles. Le film est d'ailleurs anglais, de Ronald Peck.

C'est l'histoire — mais en fait il n'y a presque pas d'histoire, plutôt un reportage d'ambiance — d'un jeune professeur, excellent pédagogue le jour, et coureur d'aventures la nuit. L'ambiance des bars est remarquablement reconstituée : danses, connaissances, liaisons d'un soir ; tout est d'une étonnante vérité. Solitude désespérante au fond d'un beau garçon, intelligent, cultivé mais qui ne trouve l'illusion de l'amour que pour quelques heures. Il s'en explique à une collègue, une femme, mariée, mère de famille, aussi jeune que lui, à laquelle il se confie. Elle s'étonne qu'aucun amour durable n'ait trouvé place dans cette existence mais elle ne juge pas, elle ne condamne pas. Elle l'estime assez, par ailleurs. Et lorsque les élèves de ce professeur — qui ont entre 15 et 16 ans, garçons et filles — lui demandent un jour s'il est vrai qu'il est homosexuel (ils emploient un mot plus cru), il leur répond « oui » et même davantage puisqu'il accepte de répondre à toutes les questions, même les plus indiscretes, les plus précises, de ces adolescents.

Ses collègues professeurs s'étonneront de tant de sincérité, d'indiscrétion, de forfanterie même (qu'on est loin du temps d'Oscar Wilde et même de celui de Somerset Maugham), il leur dit simplement : « Lorsque je dois leur parler du blé canadien, il faut qu'ils en connaissent tous les détails, quand je dois leur parler de sexualité, je leur en dois tout autant. » D'ailleurs sa jeune collègue entraînera tous ses confrères à le défendre « S'il le faut, nous monterons sur les barricades » décident-ils.

Ni condamnation, ni plaidoyer, ce film est un reportage objectif sur le « ghetto » des bars homosexuels de Londres. Objectif et tragique. Mais les bars ne sont pas toute l'homosexualité ; ils ne sont qu'un aspect de ce monde, de cette humanité. Le plus déprimant sans doute. Pas le plus sordide ! En tout cas, j'admire le courage des animateurs de la télévision allemande d'oser donner ce film. C'est aussi une réparation : après avoir déporté les homosexuels avec une « croix rose » dans des camps de déportation, l'Allemagne, redevenue une démocratie, leur doit bien cela.

ANDRÉ CALAS.

LIVRES ANCIENS LIVRES NOUVEAUX

ERNESTO

de UMBERTO SABA (1).

Précédé d'une note de quatre pages pour l'édition française par le traducteur, ce roman (re)met dans nos mémoires à sa place l'écrivain Umberto Saba (en vérité : U. Poli, 1883-1957) ; contemporain d'Italo Svevo, cet autre méconnu, triestin comme lui, Saba dit de lui-même : « Naître à Trieste en 1883 était comme naître ailleurs en 1850. » C'est dire les influences, les sources, les richesses parfois tumultueuses que subirent les lettres italiennes alors.

Comme pour Baudelaire ou Verlaine dans nos recueils actuels, les manuels transalpins sont réticents envers Saba ; les cures psychanalytiques en 1928 n'étaient pas encore dans les mœurs. Or Saba entreprend en 1953 (à soixante-dix ans), après une longue carrière poétique, son unique roman, récit à peine transposé de sa jeunesse, dit-on, et aborde de ce fait le thème de l'homosexualité. Mais le texte reste inachevé :

« La suite [...], l'auteur est trop vieux, trop usé et à bout, pour sentir en lui la force de l'écrire. Pourtant — à ce qu'on lui a dit — il ne faut jamais désespérer de l'avenir. » (*Presqu'une conclusion* — p. 135, avant le cinquième et dernier épisode.)

On ne saura jamais si le jeune héros aura(it) assumé une (bi)sexualité, ou choisi une autre solution. Mais que se passe-t-il après la rencontre avec le jeune violoniste?... Peut-être n'est-ce pas un hasard si l'auteur, mort en 1957, n'a pas terminé ce livre ?

Ces courtes pages sont coulantes, agréables — grâce soient rendues au traducteur, qui a fait l'effort de traduire certaines répliques de dialecte populaire triestin. Et la liaison physique d'Ernesto (17 ans) et de son initiateur aîné (28 ans) — jamais autrement appelé que : l'homme — forme l'essentiel. Naturel sans emphase ni pudibonderie, sans pornographie ni voiles, le récit ne gomme pas les moments cruciaux de cette initiation, et les raconte tout naturellement comme une chose qui arrive d'elle-même. Il est plus pudique lorsqu'Ernesto connaît une femme pour la première fois.

Ce beau et simple texte ne se laisse pas oublier rapidement.

PIERRE NOUVEAU.

(1) Roman. Traduit de l'italien par J.-M. Roche. 154 p., in-8° carré, Seuil, 2^e trimestre 1978.

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES IL Y AURA DES FEMMES QUI PRÉFÉRERONT LES FEMMES

de ELULA PERRIN.

— « Heureuses, les lesbiennes ? Bien dans leur peau, ces dites perverses ? Epanouies, éclatantes de joie, ces prétendues vicieuses ? Hélas non ! Notre voie est étroite et semée d'embûches. Comment pourrait-on s'épanouir dans une société qui nous bâillonne, nous laisse à l'écart, nous vend à l'encan des pornocrates, nous montre du doigt ? Elles sont sans doute peu nombreuses, ces lesbiennes qui ont eu la chance d'avoir un entourage compréhensif, ouvert, et un métier où l'homosexualité n'est pas un handicap !...

« Les lesbiennes potentielles, les lesbiennes de cœur, sont nombreuses et peut-être même plus nombreuses que les lesbiennes de corps. Mais beaucoup de celles qui le savent, qui sont pleinement conscientes de leur nature véritable n'oseront pas franchir le cap. Elles n'ignorent pas, pourtant, que de l'autre côté on les attend, on les appelle. Elles nous regardent vivre, aimer, rire, mais elles restent immobiles au bord du lac, si doux, où elles n'oseront jamais plonger. Ces pauvres femmes ont été enchaînées par les préjugés et les tabous d'une société sexuellement indigne.

« Avoir une fille homosexuelle, quelle horreur, quelle honte, qu'en dira-t-on !...

« Nous ne sommes pas scandaleuses ; et où serait le scandale ? Dans la tête des autres, dans leurs fantasmes, pas dans nos cœurs... N'ayez pas peur, ne craignez rien, l'homosexualité n'est pas la lèpre et on peut vraiment être heureuse avec une femme dans le cœur et dans le corps...

« Sachez qu'il n'y a rien à nous pardonner, qu'il n'y a rien à nous reprocher. Nous ne sommes pas des monstres... N'ayez pas peur de nous, vous qui, sans doute, avez un jour dans votre vie croisé notre regard, accueilli notre sourire, partagé une complicité éphémère...

« Madame, quand vous entendrez quelqu'un de votre entourage se moquer de nous, dire dans un ricanement « c'est une gouine » répondez : « Oui, c'est une lesbienne. Et alors, où est le problème ? »

Sachez que, ce jour-là, nous serons nombreuses à vous remercier en silence.

« Foutez-nous la paix. Laissez-nous aimer qui nous voulons ! C'est la seule revendication des Lesbiennes. »

Ainsi s'exprime Elula Perrin qui après le succès considérable de son premier livre **Les femmes préfèrent les femmes** (1) — plus de 75 000 exemplaires vendus — récidive avec **Tant qu'il y aura des femmes** — car tant qu'il y aura des femmes, il y aura des femmes qui préféreront les femmes.

Animatrice, depuis neuf ans, d'une des discothèques les plus réputées et les plus fermées de la capitale : « Le Katmandou », Elula Perrin rencontre en moyenne deux cents lesbiennes par nuit, elle connaît leurs joies, mais aussi leurs difficultés d'être et leurs drames.

Avec son merveilleux sens de l'observation, son intuition, sa sensibilité, son intelligence et son cœur, Elula raconte ici la vie de Madeleine, Dany, Judith, Sylvie, Anne-Marie, Elodie, Frédérique, Vanina, Beija Flor et chacune, à sa façon, incarne un « cas ».

Elula, avec beaucoup de chaleur humaine, plaide la cause des femmes qui préfèrent les femmes, pour les faire sortir du marécage, de la trouble sexualité où on les a « installées », poussées, enlisées. Il faut lire **Tant qu'il y aura des femmes** (2), un témoignage authentique, poignant, plein de larme et de joies, de bonheur et de tristesse, de douleur et d'amour ; comme il faut lire **Les femmes préfèrent les femmes**, une vie mouvementée, pleine de passions, de déchirures et de tendresses, racontée sans fausses pudeurs : la vie d'Elula, sur le point d'être portée à l'écran.

SERIC.

(1) Editions Ramsay.

(2) Editions Ramsay.

JOCELYNE FRANÇOIS

LES AMANTES

Ed. Mercure de France — 216 p. — 48 F

JEAN-PAUL ARON

ROGER KEMPF

LE PÉNIS ET LA DÉMORALISATION DE L'OCCIDENT

« Ce livre rend à la sexualité
une parole confisquée... »

Ed. Grasset — 306 p. — 52 F

HUGO MARSAN

L'ARBRE-MÉMOIRE

« Frédéric ou l'Impossible oublié »

Ed. Athanaor — 190 p. — 36 F

CONRAD DETREZ

L'HERBE A BRULER

« ... où la chair est présente... et avec un noir... »

Ed. Calmann-Levy — 41 F

PATRICK DREVET

POUR GENEVIÈVE

« ... moments d'émotion et de désir... Yves, François... »

N.R.F. — 69 F

PETIT GIOVANNI

BOUTIQUE DE PRÊT A PORTER

112, rue Petit - 75019 PARIS

Téléphone : 209-78-32

*
**

UN ACCUEIL SYMPATHIQUE

VOUS SERA RÉSERVÉ

PAUL-FRANÇOIS LEONETTI

**« JE SUIS UN HOMO...
COMME ILS DISENT »**

Une série de témoignages de divers homophiles

Préface d'André BAUDRY

Ed. Alain Lefeuvre — 300 pages

16 pages photos hors texte — 39 F

(45 F port compris)

JEAN-PIERRE KRETTNICH

**PEINTURES - DÉCORATION
d'Appartement**

93, RUE DU RUISSEAU — 75018 PARIS

Téléphone : 258-15-12

VOTRE ASSUREUR

incendie - auto - vie
épargne - retraite
accidents - vol, etc...

Raymond MAURE

6, impasse du Cadran - 75018 PARIS

Tél. : 252-31-40 le matin

*

Se rend à votre domicile sur simple appel téléphonique
Présent au club chaque week-end

**ROGER
PALOT**

décorateur

702-88-02

**ARCHITECTURE INTÉRIEURE - APPARTEMENTS
MAGASINS - BUREAUX - STANDS**

A L'ARTISAN

9, rue de Charonne, 75011 PARIS

Téléphone : 700-54-53

Métro Bastille ou Ledru-Rollin

✱

Retenir sa table

✱

CLAUDE VOUS PROPOSE...

de 12 à 22 heures tous les jours,
sauf le dimanche

un choix de bonnes grillades et de fondues
servies avec gentillesse,
dans une ambiance agréable, à des prix sans surprise.

ANTIQUAIRE ACHETE

MEUBLES, BIBELOTS, OBJETS DIVERS...

Téléphoner au 297-28-33
ou écrire à ARCADIE, référence M/B.

LA MÊME DIRECTION VOUS PROPOSE

HOTEL STAR 1 * NN

87, avenue Emile-Zola, PARIS - Tél. : 578-08-22

Métro : Charles-Michel

60 chambres avec téléphone - Ascenseur

HOTEL SPLENDID RÉSIDENCE ÉMILE-ZOLA 2 * NN

54, rue Fondary, 75015 Paris - Tél. : 575-17-73

Métro : La Motte-Picquet - Émile-Zola

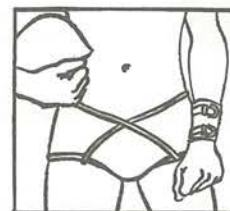
40 chambres avec bain-douche - W.C. - Télévision

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA ASSURÉ

Amis d'ARCADIE, chez

BARLAY

CHEMISIER-TAILLEUR



SLIP RUBEN TORRES

167, bd du Montparnasse, 75006 PARIS

Tél. : 326-91-66

(Ouvert du lundi midi au samedi soir inclus)

Vous trouverez un accueil sympathique

Toutes les nouveautés

— UNE FLEUR POUR CHACUN —



*Le Spécialiste du Sous-Vêtement
Américain en Cuir*

Boy's Cuir

Boite Postale N° 33
13005-MARSEILLE

CATALOGUE et DOCUMENTATIONS
Joindre 10 F pour frais d'expédition



S oins du visage
A ction relaxante
L 'attention du spécialiste
V isagisme et prothèse capillaire
A maigrissement par sudation
T onification ou gymnastique passive
O u par l'ionisation
R ayons et bronzage artificiel
E pilation et modelage corporel

L'HEURE DU CHOIX !

VOUS,

Homme moderne qui évoluez avec votre temps :
qui reconnaissez la nécessité des soins du corps,
du visage et de la chevelure,

VOUS AVEZ CHOISI

LE CLUB D'ESTHÉTIQUE SALVATORE

esthéticien, visagiste de renommée internationale sera pour vous
un auxiliaire attentif aux exigences de votre esthétique et de votre
bien-être.



PRIX MODÉRÉS

Sur rendez-vous du mardi au samedi de 9 à 19 heures

Consultation gratuite

18, RUE DES MESSAGERIES — PARIS

Métro Poissonnière — Parking privé

Tél. : 824-60-12 - 824-48-61

Le numéro : 7,50 F